

# *L'**histoire postale** de Grosse-Île de 1832 à 1937*

**MICHEL GAGNÉ**

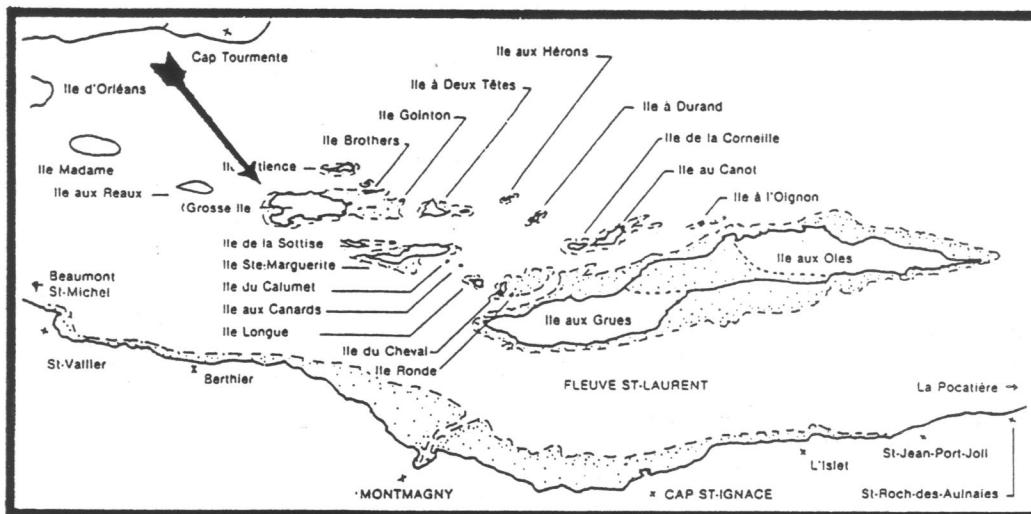
## **Introduction**

Parmi les événements qui ont marqué l'actualité au cours des dernières années, il en est un qui attire plus particulièrement notre attention. Il s'agit de la Grosse-Île, cette enclave du Saint-Laurent qui est devenue un parc historique national au mois d'août 1988. L'île est certes plus connue aujourd'hui par son côté historique, mais demeure encore méconnue au plan de l'histoire postale. La Grosse-Île a connu trois vocations distinctes: celle d'une station de quarantaine pour les immigrants, celle d'un centre de recherche administré par la Défense nationale et enfin celle de station de quarantaine pour les bêtes. Ces trois vocations ont contribué à donner à l'île deux types de systèmes postaux totalement différents: l'un étant administré par le ministère des Postes et l'autre, confié à la poste militaire. Ce sont ces trois vocations et ces deux systèmes postaux qui font l'objet de la présente étude.

## **Première vocation de Grosse-Île**

En premier lieu, jetons un regard sur la vocation première de la Grosse-Île qui sera à la base du premier système postal. Située dans le fleuve Saint-Laurent entre l'île d'Orléans

et l'île aux Grues (figure 1), Grosse-Île était connue sous le Régime français, sous le nom de l'Isle-de-Grâce. Sous la domination anglaise, son nom se transforma en Grâce Island. Au fil du temps, l'appellation se changea en son nom actuel de Grosse-Île. Son histoire débute en 1832 alors que le gouvernement fait la location de l'île du notaire Bernier, de Château-Richer, dans le but d'y installer la quarantaine. Il allait s'en porter acquéreur, en 1836, pour la somme de 14 000\$. Rappelons que Grosse-Île fut administrée par l'Armée impériale jusqu'en 1857. La même année, Grosse-Île reçoit sa première vague d'émigrants. Les navires venant d'Europe doivent obligatoirement s'y arrêter et soumettent leurs passagers à un examen médical. Ceux qui présentaient des symptômes de maladies contagieuses étaient retenus et se voyaient confinés au bloc d'isolation. C'est de cette politique que naquit le surnom d'«île de la quarantaine». Suite aux épidémies de choléra, Grosse-Île devint l'île de la mort pour plusieurs milliers d'émigrants irlandais. La quarantaine s'échelonnait annuellement du 1<sup>er</sup> avril au 25 novembre, soit durant la période d'émigration. La station fut fermée en 1937 après 105 ans de service. Grosse-Île devint successivement un centre de recherches sur les maladies animales et sur la guerre microbienne et biologique. En 1846, les paysans irlandais, qui se nourrissaient presque exclusivement de pommes de terre, en furent privés par une mauvaise récolte, ce qui entraîna la fa-



**Figure 1. Carte montrant l'emplacement de Grosse-Île dans l'archipel de Montmagny.**

**Figure 2.**  
Timbre de l'Irlande émis le 4 mai 1982 pour commémorer la grande famine des années 1845-50 qui entraîna une vague d'émigration dont de nombreuses victimes trouveront le repos éternel à la Grosse-Île.



mine et la maladie (figure 2). Pour éviter leur assistance à ces pauvres gens, les propriétaires terriens les firent émigrer, par l'entremise d'agents, sur des navires en partance pour l'Amérique. L'année suivante, 100 000 Irlandais arrivaient au Canada. De ce nombre 19 000 périrent de maladies dues à la famine et aux conditions insalubres de la traversée.

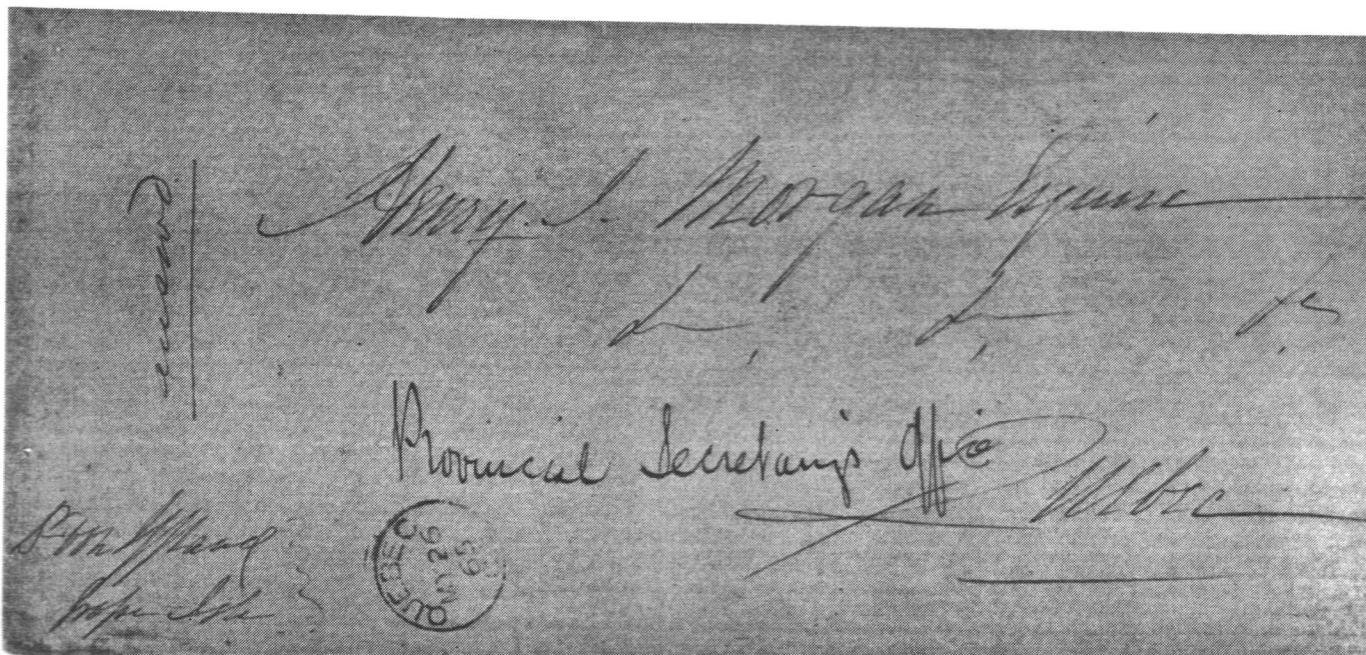
### Les dirigeants de l'île

Sur le plan historique, Grosse-Île fut une propriété de type seigneurial de 1646 à 1832. L'île connaît alors une histoire paisible; elle est constituée de concessions, de ventes et d'exploitation agricole. L'un des seigneurs et propriétaires de l'île à cette époque a été l'Honorable Donald Harrison.

Celui-ci était une personnalité bien en vue de Québec; il était marchand et membre du Conseil législatif du Bas-Canada. Puis vint le jour où l'île change de vocation afin de répondre aux besoins de la quarantaine. C'est alors qu'on nomme le docteur George Mellis Douglas comme surintendant médical de l'île. Il y exercera la profession de médecin de 1832 à 1864. C'est sous son mandat que les deux premières marques postales, du type double cercle brisé, feront leur apparition et qui demeurent encore aujourd'hui une énigme. Nous reviendrons sur ce sujet ultérieurement dans cette étude. Le docteur Douglas sera remplacé par le docteur Anthony Von Iffland qui occupera cette fonction jusqu'en 1869 alors qu'il sera remplacé par le docteur Frederick Montizambert qui était son assistant depuis 1866. Avant d'occuper cette charge, le docteur Von Iffland exploitait une clinique à Québec, plus précisément à Près-de-Ville (1840). À l'époque des épidémies, tous les médecins de la région de Québec se faisaient un devoir de collaborer avec les responsables médicaux de Grosse-Île.

### Marque manuscrite

Peu de temps après avoir été nommé surintendant médical, Von Iffland écrivait au secrétaire provincial, Henry James Morgan (figure 3), au service du Parlement de Québec à titre de biographe. La figure 3 montre une enveloppe du docteur Von Iffland à Henry James Morgan. Datée du 26 mai 1865, soit peu de temps après sa nomination comme surintendant médical, la lettre concerne tout probablement sa biographie. Cette enveloppe est la seule connue pour cette époque de la quarantaine. On remarquera l'absence d'affranchissement, ce qui s'explique du fait que le destinataire était un membre du Parlement. Aucune marque postale de Grosse-Île ne fut apposée si ce n'est la marque manuscrite. Il est alors opportun de se demander pourquoi la mar-



**Figure 3.** Pli rédigé par le docteur Anthony von Iffland qui était surintendant médical à Grosse-Île. On remarque, dans la partie inférieure gauche, la signature de von Iffland ainsi que le lieu d'expédition, Grosse-Île.

que double cercle brisé ne fut pas utilisée. Serait-ce une négligence, un oubli, ou tout simplement parce que la marque ne fut jamais disponible? Dans le coin inférieur gauche, nous pouvons lire l'inscription **Dr Von Iffland/Grosse Isle.** On doit avouer qu'une connaissance paléographique est nécessaire pour la déchiffrer, en plus d'une certaine connaissance de l'histoire de la Grosse-Île. Quoiqu'il en soit, il faut savoir qu'à cette époque les cultures française et anglaise présentaient certaines extravagances orthographiques. Nous en avons un exemple avec les mots **Grosse Isle.** Sans l'appui d'un expert, il est pratiquement impossible d'affirmer qu'il s'agit bien de Grosse-Île. Cette magnifique pièce d'histoire postale nous permet de lever le voile sur cette période malheureusement tenue trop longtemps dans le plus complet mystère.

### **Anthony Von Iffland**

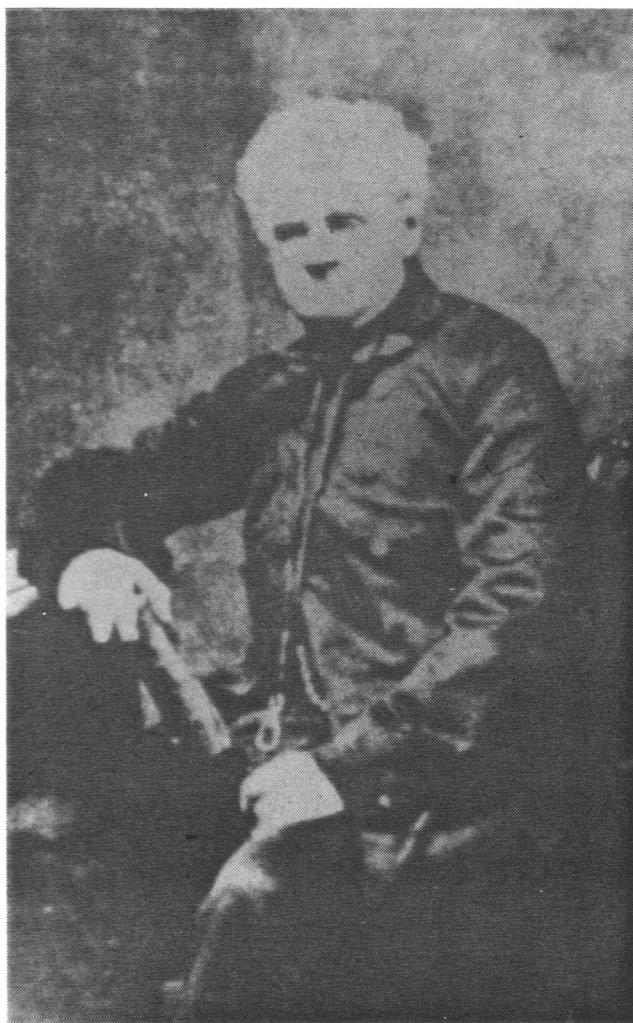
Nous croyons maintenant qu'il est indispensable de fournir des renseignements sur ce personnage qui contribua à écrire une page de l'histoire de l'île et à tracer une brique d'histoire postale. Né en 1798, mort à Québec en 1876, Anthony Von Iffland (figure 4) fit ses études médicales en Angleterre. Il obtient en 1818 l'autorisation de pratiquer la médecine et la chirurgie à Québec. Après avoir occupé plusieurs emplois, il s'intéresse à la santé publique surtout depuis l'apparition de fréquentes épidémies de choléra et de typhus. En 1856, il est nommé vice-président du Collège des médecins et des chirurgiens du Bas-Canada. Finalement il devient, en 1864, directeur médical de Grosse-Île et le demeurera jusqu'en 1869, date où il prend sa retraite. Durant sa carrière, Von Iffland demeura un praticien dévoué qui n'hésita pas à risquer sa vie auprès des victimes des maladies contagieuses qui proliféraient à la faveur de l'immigration croissante.

### **Marques double cercle brisé**

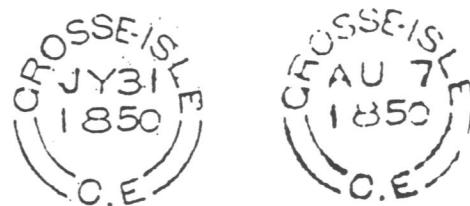
Pour cette partie du travail qui traite du 19<sup>e</sup> siècle, l'aspect postal est très limité. Comme nous pouvons le voir, seules les correspondances échangées entre les autorités de Grosse-Île et celles en place dans la ville de Québec constituent les pièces postales encore trouvables. Elles sont extrêmement rares. Toutefois, deux marques postales ont été produites vers le milieu du siècle (figure 5) mais personne encore aujourd'hui n'est en mesure de fournir les pièces prouvant qu'elles furent utilisées sur du courrier. Le cahier d'épreuves illustrant les premières marques postales circulaires pour la période 1829-1875 montre que deux marteaux ont été commandés chez un fabricant. Une première commande fut donnée le 31 juillet 1850 et une seconde, le 7 août de la même année. Il est non seulement difficile d'expliquer pourquoi deux marteaux ont été commandés en l'espace d'une semaine mais aussi d'expliquer pourquoi ils ne furent pas utilisés sur le courrier de Grosse-Île. Selon nous, ces deux marteaux ne furent jamais produits (à ce jour, aucune pièce philatélique n'a démontré le contraire) mais l'on ignore toujours pourquoi. Quoi qu'il en soit, ces marques **double cercle brisé** constituent un élément important de l'histoire postale de Grosse-Île même si elles ne furent jamais utilisées sur du courrier.

### **Désinfection du courrier**

Durant les nombreuses années de la quarantaine, les maladies contagieuses étaient également combattues par la désinfection des lieux et de l'équipement qui auraient pu être contaminés. Afin d'éviter tout risque de propagation, le courrier fut également soumis à cette règle. Voici un aperçu des faits vécus en 1902 et relatés par le docteur Georges Elie



**Figure 4.** Anthony von Iffland, né à Québec (1798-1876), fut directeur médical à Grosse-Île, de 1864 à 1869 (Collection Sylvio Leblond).



**Figure 5.** Deux marques postales du type double cercle brisé sont répertoriées dans le cahier d'épreuves mais il est très difficile de les retrouver sur du courrier.

Martineau qui était le surintendant médical au service de la quarantaine du Saint-Laurent dont celle de la Grosse-Île relevait. Afin de conserver la pertinence du sujet, nous citons que les observations relatives à la poste. Voyons ce que le docteur Martineau relate au sujet du personnel de la quarantaine:

*«...J.A. Lapointe a continué pendant la saison l'inspection du steamer postal hebdomadaire à la sous-station de Rimouski. J'ai visité cet avant-poste et, revenant de là sur le steamer postal, j'ai effectué une inspection détaillée entre Rimouski et Grosse-Île. Le personnel avait aussi à être augmenté depuis l'installation de l'éclairage électrique à la station.»*

Continuant dans le même sens, le docteur Martineau ajoute au sujet du steamer d'inspection de réserve:

*«....la grande déficience continue d'être l'absence d'un bateau de support, fort et convenable, désinfectant et sauvegardant le courrier et s'occupant des convalescents lorsqu'ils sont renvoyés de l'hôpital de quarantaine.»*

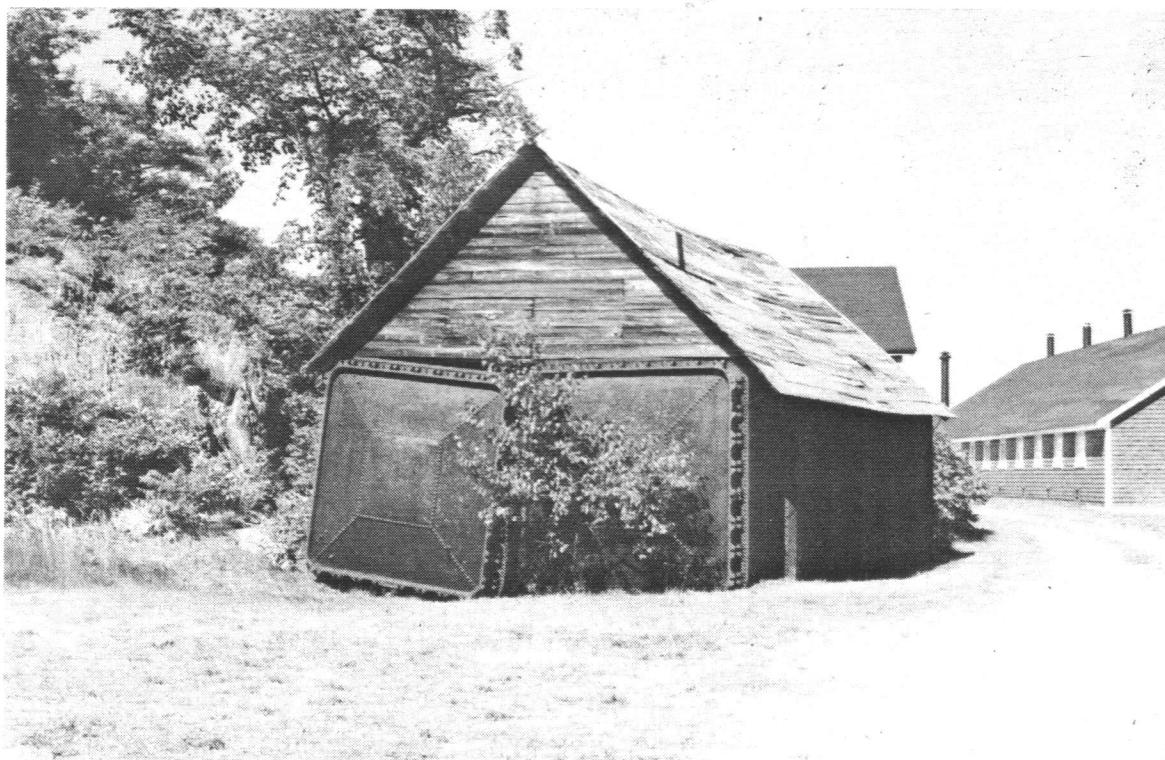
Toutefois, il est établi que le courrier subissait la désinfection. Une visite à la Grosse-Île nous fournit de précieux renseignements à ce sujet. Le personnel autorisé à accompagner les visiteurs nous a appris que le principe de désinfection fut établi en 1885. Dès ce moment, les responsables de la quarantaine s'enquéraient des procédés afin de les mettre en application à Grosse-Île. C'est alors qu'en 1886, le navire *Hygiea* est affecté au nettoyage des navires arraisonnés à la Grosse-Île. Il est équipé d'appareils de désinfection utilisant soit le chlorure de mercure, la vaporisation par chaleur humide, ou la méthode de la fumigation à l'anhydride sulfureux. Comme tout était désinfecté, il est plausible de prétendre que le courrier qui se trouvait à bord des navires subissait également le traitement. L'*Hygiea* fut employé à cette tâche jusqu'en 1901, date où l'on procéda à la construction

sur l'île d'un bloc de désinfection (figure 6). L'intervention du docteur Martineau fut donc certainement pour quelque chose dans cette décision. Ce nouveau bâtiment venait combler certaines lacunes grâce aux nouvelles méthodes. La figure 6 nous montre le bâtiment qui servit à la désinfection du courrier sur la Grosse-Île de 1901 à 1937, date de la fermeture de la station de quarantaine. À l'origine, ce bloc était situé près du quai d'en haut où arrivaient les immigrants et était adjacent à l'édifice principal de désinfection. Aujourd'hui, il est situé à l'écart voisinant le bunker, seul vestige encore présent de la période militaire de 1938-1957.

### Les bureaux de poste

Malgré sa vocation particulière, la Grosse-Île compait une population sédentaire qui voyait la nécessité d'un système postal organisé. Rappelons qu'au tout début de l'exploitation de l'île, en 1832, le système postal était pratiquement nul. Ce n'est que le 1er février 1914 qu'un bureau de poste administré par le ministère des Postes, fut ouvert. Selon la fiche historique, cette date est celle de l'ouverture. Toutefois, il ne s'agit pas du premier bureau de poste qui ait été établi dans l'île. Voyons son histoire qui est directement liée à la présence du clergé. La première église de l'île, construite dans les années qui suivirent l'établissement de la quarantaine, devint rapidement désuète. En 1875, une nouvelle église est érigée. Le 5 août 1893, une requête adressée à monseigneur L.N. Bégin lui demande qu'un prêtre demeure en permanence à Grosse-Île au service des six ou huit familles qui résident dans l'île. La demande ayant été acceptée, on construisit alors le presbytère. C'est à partir de ce moment que les autorités de la quarantaine décidèrent de nommer un responsable de la poste dans l'île. Les dirigeants optèrent alors pour le Révérend J.B. Derôme qui devint le premier

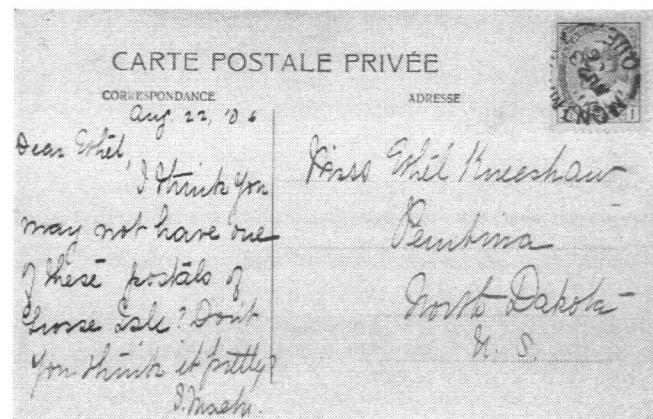
**Figure 6.**  
Ce bâtiment  
sert à la  
désinfection  
du courrier  
au début  
du XXe  
siècle à la  
Grosse-Île.



maître de poste de la Grosse-Île, de 1906 à 1909. Le curé Derôme était rémunéré à même le budget de la quarantaine et recevait quelque 400\$ par saison, de mai à octobre. Nous sommes enclin à croire que cette somme comprenait également l'allocation prévue pour la responsabilité de la poste. L'identité du premier maître de poste nous fait aussi connaître l'emplacement du premier bureau de poste de la Grosse-Île, soit le presbytère (figure 7). En 1909, le curé Derôme est remplacé par l'abbé Paré qui devient donc le deuxième maître de poste. Il occupa cette fonction jusqu'en 1911, alors que fut construite la maison qui logera dorénavant le bureau de poste. Avec le transfert des activités postales dans le nouveau bâtiment, la responsabilité de la poste passa sous juridiction laïque. De 1911 à 1914, la fonction de maîtresse de poste est confiée respectivement à mademoiselle Julia Lagacé et à madame Marianne Bédard. C'est durant cette dernière période qu'une demande pour l'obtention d'un bureau de poste officiel fut déposée auprès du ministère des Postes. Durant toutes ces années, aucune marque postale particulière n'identifiait le bureau de Grosse-Île. La figure 8 nous montre un exemple de cette période où le système postal était inexistant dans l'île. Datée du 23 août 1906, sous la houlette du curé Derôme, la carte postale, en provenance de Grosse-Île, fut oblitérée à Montmagny.

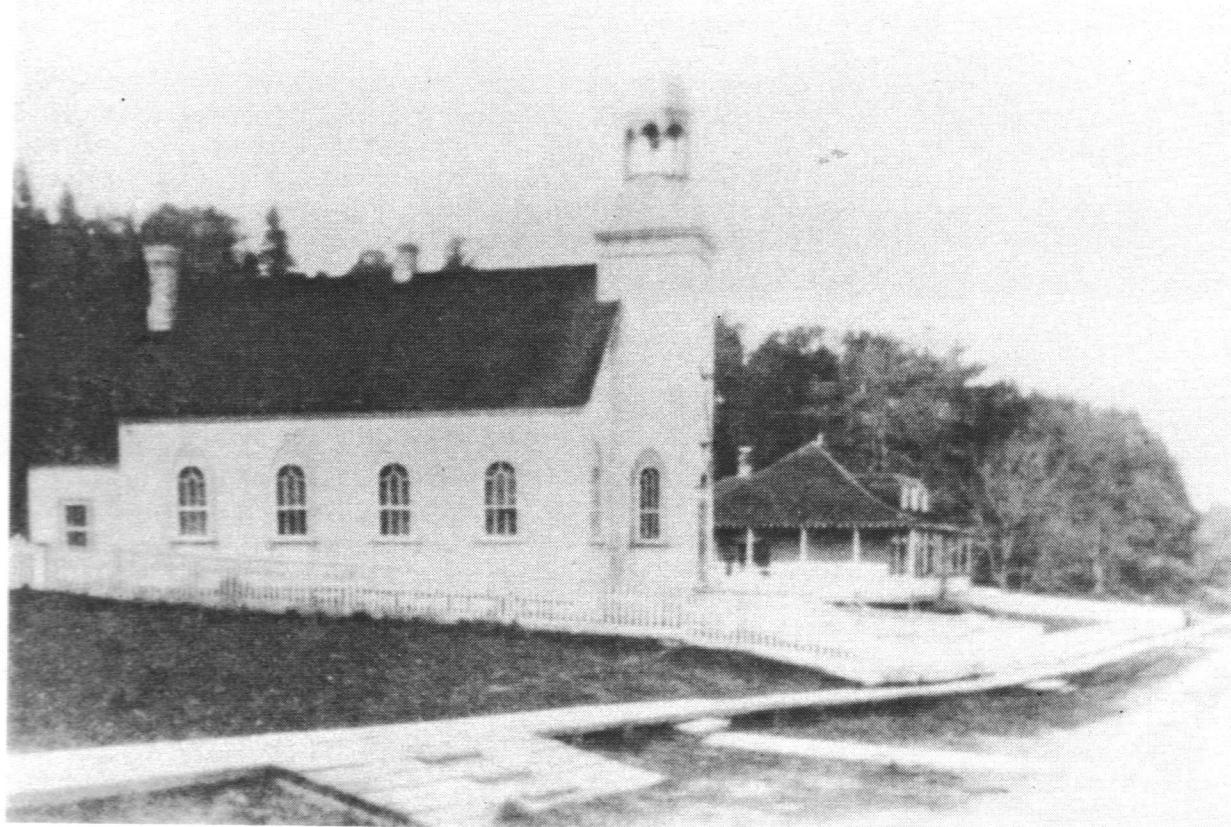
### Le ministères des Postes

Après ces quelques années où le système postal fut maintenu grâce aux subsides apportés par les autorités de la



**Figure 8. Carte postale postée à Grosse-Île du temps du curé Derôme. Comme il n'y avait pas de bureau de poste officiel, le presbytère jouant ce rôle, elle fut oblitérée à Montmagny le 23 août 1906.**

quarantaine, voici que le ministère des Postes se charge des activités postales. On procéda au transfert des pouvoirs tout en laissant les activités au même endroit. Le ministère accorda le titre de premier maître de poste à monsieur Alfred Dancause qui occupa la fonction du 1er février au 15 juillet 1922. Madame Marie Lachance lui succéda du 28 juillet 1922 au 19 juin 1924. La troisième et dernière personne à détenir le poste fut mademoiselle Anna Guimond, du 12 septembre 1924 au 18 novembre 1937, date à laquelle cessa la quarantaine. Cette fermeture amena le départ de



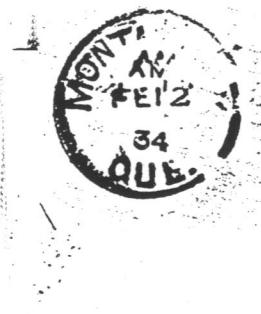
**Figure 7. Le premier bureau de poste de Grosse-Île était situé dans le presbytère. Les abbés Derôme et Paré furent les maîtres de poste entre 1906 et 1911 avant que le ministère des Postes prenne charge des affaires postales de l'île.**

**Figure 9.**  
À partir de 1911, cette maison servit de bureau de poste pour la station de la quarantaine. Le 1<sup>er</sup> février 1914, le service postal était transféré au ministère des Postes qui décida de garder les activités au même endroit.



plusieurs résidants, ce qui força le ministère à fermer son bureau de poste. Durant les 23 ans d'exploitation, le bureau était situé au centre du village (figure 9), côteant l'église catholique. On ne peut pas dire que l'activité postale était des plus fébriles à la Grosse-Île. Durant la période d'activité intense, soit celle de la quarantaine, la population atteignait quelque deux cent cinquante personnes. Quant aux résidants permanents, ils se composaient du personnel nécessaire à l'entretien de l'île et des quartiers de quarantaine, au maximum une cinquantaine de personnes. Le faible taux de population rend donc encore plus intéressant le courrier provenant du bureau de poste de Grosse-Île. La figure 10 montre un exemplaire de la marque postale du type cercle brisé datée du 12 février 1934. Comme il s'agit d'un mois d'hiver on peut supposer que la lettre fut acheminée au moyen de l'embarcation que l'on retrouve à la figure 19. À l'endos, le cachet du bureau de poste de Montmagny fait foi du transit.

**Figure 10.**  
Exemple de la marque du type cercle brisé utilisée avec le tampon oblitérateur.



#### Anna Guimond, maîtresse de poste

Une des pièces les plus recherchées pour une recherche comme celle-ci est la fiche historique des bureaux de poste. Elle nous permet de tout connaître sur le statut particulier d'un bureau. Une lecture attentive nous permettra de découvrir des détails intéressants. Une autre facette de l'histoire postale concerne les personnes qui ont contribué à façonner cette histoire, les maîtres de poste. Dans la grande majorité des cas ils demeurent inconnus des chercheurs. Certains furent des personnalités qui contribuèrent à l'évolution de leur milieu social; d'autres accomplirent leur travail de façon discrète. Quoi de plus encourageant lorsque nous prenons connaissance de documents qui traitent de l'un d'entre eux. Nous y apprenons certains détails sur le plan humain mais également beaucoup de choses sur le plan postal. C'est le cas présentement de la dernière maîtresse de poste de

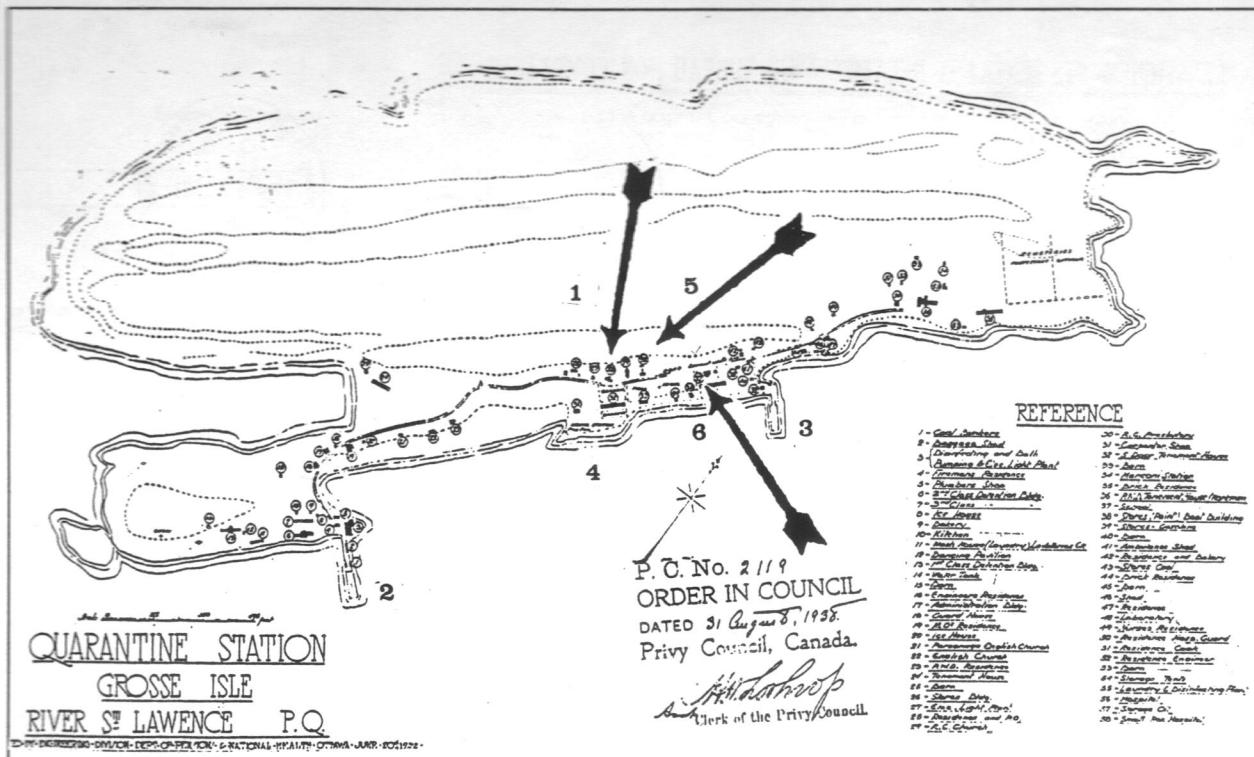


Campana Corporation Limited

56 Caledonia Road

Toronto





## **EMPLACEMENTS DES DIVERSES INSTALLATIONS POSTALES**

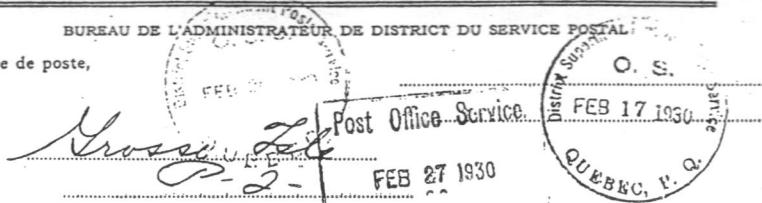
- 1- Bureau de poste de l'île administré par le ministère des Postes du 1er février 1914 au 18 novembre 1937.
  - 2- Quai d'en haut construit en 1847; il est encore utilisé de nos jours.
  - 3- Quai d'en bas construit en 1866; il fut détruit en 1926 par une violente tempête et resta abandonné.
  - 4- Sur l'emplacement des canons, un escalier menant à la mer, était emprunté par les postillons (canotiers).
  - 5- Le premier emplacement à servir de bureau de poste fut le presbytère de l'Église catholique.
  - 6- L'ancienne école de l'île est devenue le centre administratif d'Agriculture Canada où le courrier est aujourd'hui oblitéré.

**La fiche historique du ministère des Postes nous donne les noms des maîtres de poste et nous fait connaître le statut rural et non comptable du bureau de poste.**

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À UN BUREAU NON COMPTABLE

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DE DISTRICT DU SERVICE POSTAL

Au maître de poste,



Veuillez avoir l'obligeance de répondre correctement et ~~évidemment aux questions~~ ci-dessous et de renvoyer promptement cette formule dûment remplie au soussigné dans l'enveloppe ci-incluse, après l'avoir signée personnellement.

S. Tanner Green

Administrateur de district.



g aux questions ci-dessous et de renvoyer enveloppe ci-incluse, après l'avoir signée Tanner Green

Administrateur de district.

QUESTIONS	RÉPONSES	RÉPONSES
1. Comprenez-vous parfaitement que le bureau ne doit pas être déplacé sans autorisation?	Oui	Oui ✓
2. Dirigez-vous personnellement le bureau?	mais même à ceux qui y sont asservis	Oui ✓
3. Appliquez-vous la date au dos de toutes les lettres qui arrivent à votre bureau pour y être livrées ou acheminées sur d'autres destinations, conformément aux instructions?	je m'assure que tous les courriers qui arrivent à mon bureau sont datés et que je les distribue à l'heure	Inutile de faire ça, je suis déjà identifié
4. Lorsque vous avez à livrer des correspondances à une personne que vous ne connaissez pas, savez-vous ce qu'il faut faire pour vous assurer de son identité, c'est-à-dire, quelle preuve doit-elle donner pour indiquer qu'elle est le véritable destinataire?	On cas où la chose arriverait ici, je ferai identifier la dame par un autre courrier	Oui ✓
5. (a) Conservez-vous pendant un mois au moins pour les consulter toutes les feuilles d'avise que vous recevez? (b) Les placez-vous de manière à pouvoir vous y référer facilement?	(a) Oui (b) Oui	(a) Oui (b) Oui
6. Appliquez-vous le timbre à date sur les lettres recommandées une fois du côté de l'adresseur deux fois au dos de l'enveloppe sur les angles formés par la rencontre des plis, suivant la règle?	Oui	Oui ✓
7. (a) Oblitez-vous complètement tous les timbres-poste apposés sur les correspondances déposées à votre bureau et sur celles que vous recevez lorsqu'ils ne l'ont pas déjà été? (Il faut toujours se servir de l'oblitérateur fourni par le ministère dans ce but.) (b) Signalez-vous toutes les irrégularités de cette nature commises par d'autres maîtres de poste?	(a) Oui (b) La chose n'a pas encore arrivé ici	(a) Oui (b) Oui ✓
8. (a) Tenez-vous la clé du sac à dépêche dans un endroit sûr, hors de la portée des personnes non autorisées à s'en servir? (b) Quelles précautions prenez-vous pour qu'elle soit toujours en sûreté?	(a) Oui (b) Je la tiens à une place où elle est invisible	(a) Oui (b)
9. Quelle précaution prenez-vous pour sauvegarder les timbres-poste, les bons de poste, les fonds officiels, et les objets recommandés qui n'ont pas encore été livrés ou expédiés (a) durant les heures de bureau? (b) durant la nuit?	(a) Je les mettrai à l'abri dans un tiroir (b) .....	(a) Je les mettrai dans les tiroirs du bureau (b)

10. L'entrée dans la partie du bureau où se fait le travail (est-elle interdite aux personnes non autorisées (celles qui n'ont pas prêté le serment d'office)?	<i>Quelques fois pour faire de la besogne administrative ou pour aider à l'autre cheffe des services.</i>	<i>Quelques fois pour faire de la besogne administrative ou pour aider à l'autre cheffe des services.</i>
11. La règle énoncée dans le guide postal concernant les lettres portant l'adresse de l'envoyeur ou une demande de renvoi est-elle soigneusement observée à votre bureau?	<i>Oui</i>	<i>Quelques fois elles sont oubliées ou mal comprises.</i>
12. Prenez-vous note des objets assurés et C.R. que vous avez réexpédiés?	<i>Je ne garde que la section 3.</i>	<i>Je n'en garde rien car elle n'est pas obligatoire.</i>
13. (a) Faites-vous promptement la remise à l'envoyeur du montant du remboursement d'un objet C.R.? (b) Comprenez-vous parfaitement que la non-remise de ce montant ou le retard à en faire la remise constitue une irrégularité grave?	(a) <i>Oui</i> (b) <i>Oui</i>	(a) <i>Oui</i> (b) <i>Oui</i> (c) <i>Oui</i>
14. (a) Comprenez-vous l'emploi des chiffres-taxe? (b) Pesez-vous les grandes lettres? (c) Si elles sont insuffisamment affranchies, les taxez-vous avant de les expédier ou précevez-vous le double de l'insuffisance d'affranchissement dû en apposant des chiffres-taxe sur celles que vous recevez?	(a) <i>Oui</i> (b) <i>Oui</i> (c) <i>Oui</i>	(a) <i>Oui</i> (b) <i>Oui</i> (c) <i>Oui</i>
15. Savez-vous ce qu'il faut faire quand il manque des dépêches?	<i>Envoyer le groupe dans l'ordre</i>	<i>Envoyer le groupe dans l'ordre</i>
16. Quelles sont les heures d'ouverture de votre bureau pour le public?	<i>De 7 heures a.m. à 8 h 45 heures</i>	<i>de 7 heures du matin à 8 h 45 heures du soir</i>
17. Comprenez-vous bien que vous ne devez afficher dans la salle d'attente du bureau que les avis du gouvernement et que ceux qui sont trop vieux doivent être détruits?	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
18. Donnez le nom de vos aides et dites s'ils ont tous prêté le serment d'office.	<i>Nom Assermenté ou non</i> <i>Madame Guérinot assurément Valéda Guérinot assurément à la Poste Marcel Guérinot non assurément</i>	<i>Nom Assermenté ou non</i> <i>Pierre Guérinot assurément Juliette Guérinot assurément Marie Yvonne Guérinot assurément</i>
19. Faites une empreinte ci-contre de tous vos timbres; timbre à date, timbre à taxer et timbres indicateurs avec les mentions respectives: R.N° d'origine, Colis assuré N°, Non réclamé, Envoyé en fausse direction à, et autres en usage.	<i>RECEIVED 1931 NON RECLAMÉ INSUFFISANT PREPAID INSUFFISANT</i>	<i>Date of Office stamp sent 1-4-31</i>
20. (a) Avez-vous à votre disposition un exemplaire du "Guide postal officiel" et du livre intitulé "Renseignements utiles pour les maîtres de poste des bureaux à commission"? (b) Les consultez-vous régulièrement, vous et vos aides?	(a) <i>Oui</i> (b) <i>Oui</i>	(a) <i>Oui</i> (b) <i>Oui</i>

VU QU'UN GRAND NOMBRE DE MAÎTRES DE POSTE NÉGLIGENT DE RÉPONDRE À LA CORRESPONDANCE ÉMANANT DU MINISTÈRE OU DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DE DISTRICT, NOUS PROFITONS DE CETTE OCCASION POUR LEUR FAIRE REMARQUER QUE LE FAIT DE NE PAS RÉPONDRE OU DE RETARDER LEUR RÉPONSE CAUSE PRESQUE TOUJOURS UN GRAND EMBARRAS AU MINISTÈRE ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL. LE MINISTÈRE CONSIDÈRE DONC CES IRRÉGULARITÉS COMME AYANT UN CARACTÈRE GRAVE.

Date *22 Février 1931*

*Édouard Guérinot, Maitre de poste.*

Date *22 Février 1931* 1931

Grosse-Île, mademoiselle Anna Guimond. Reportons-nous au 24 avril 1929 alors que nous apprenons que monsieur S. Tanner Green, surintendant du district postal de Québec, accordait à mademoiselle Guimond un congé de six mois afin de lui permettre d'occuper un travail plus lucratif dans la ville de Québec. On y apprend qu'en son absence, la responsabilité du bureau de poste sera confiée à sa mère et plus tard, à sa soeur. Ce détail devient primordial car il n'est pas mentionné sur la fiche historique des postes. Lors des deux années suivantes, 1930 et 1931, Anna Guimond eut à répondre à un questionnaire relatif à la gestion de son bureau. Il s'agit de pièces de valeur que nous croyons nécessaire de publier. Les réponses, pour les années 1930 et 1931, sont disposées parallèlement afin de permettre une comparaison, s'il y a lieu.

Il n'est pas dans notre intention d'analyser le questionnaire point par point, mais permettez-nous de vous rappeler la réponse à la question 18 qui nous fait connaître les noms des assistants de Mlle Guimond. Quelques mois avant la fermeture du bureau de poste de Grosse-Île, en 1937, une lettre de l'administration du district postal nous apprend que Mlle Guimond a formulé de nouveau une demande d'absence prolongée. Cette fois le congé s'échelonne du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> décembre. Mlle Guimond affirme qu'elle est employée comme infirmière auprès des immigrants à l'Hôpital de la Marine de Québec et que la relève sera assurée par sa soeur, Valeda Guimond. Cette révélation confirme alors le fait que pour sa première absence, d'une durée de six mois, le bureau de poste était maintenu par sa mère, madame Ferd. Guimond. Au début du mois de novembre 1937, Valeda Guimond écrit à M. Tanner Green que la station de la quarantaine de la Grosse-Île sera complètement fermée dans le mois courant et qu'il ne restera que deux familles à cet endroit. Elle avoue qu'elle sera forcée de quitter les lieux, avec sa famille, dans les jours qui suivent. Cette situation amène donc les Postes à remettre en question l'existence du bureau de Grosse-Île. Le 3 novembre, monsieur J.A. Pouliot, au nom de Tanner Green, écrit au surintendant en chef du service des bureaux de poste, à Ottawa, pour demander l'autorisation de fermer le bureau de poste vers la mi-novembre. Autre détail important, M. Pouliot fait part à son supérieur qu'Anna Guimond est employée chaque année comme **matrone** au service de l'Immigration à Québec. Le dernier son de cloche du bureau résonnait le 19 novembre 1937 alors qu'un avis général mentionne que le bureau de poste non-comptable de **GROSSE-ÎLE P.Q. No.71876 Co. Montmagny-l'Islet** sera fermé le 25 novembre prochain, vu son peu d'utilité. Après cette date, les objets postaux adressés à ce bureau seront acheminés au bureau de poste de Montmagny. Mise au courant de cet état de chose et profitant de son séjour à Québec, la maîtresse de poste, Anna Guimond, rendit visite le 22 novembre à monsieur J.A. Pouliot pour l'informer que son assistante a dû quitter la Grosse-Île le 18 novembre avec tout le matériel postal et les approvisionnements en consigne qui s'établissent comme suit:

timbres-poste: 25 \$  
bons de poste: 75 \$

En conséquence, J.A. Pouliot décida de fixer la date de fermeture du bureau de poste de Grosse-Île rétroactivement au 18 novembre 1937 au lieu du 25, tel que prescrit

dans les instructions du 19 novembre. Pour conclure les démarches, J.A. Pouliot avise Ottawa que les approvisionnements consignés ont été remboursés et seront retournés au ministère en même temps que le timbre à date, le timbre de recommandation et le numéro du bureau. Cette correspondance sonnait le glas du bureau de poste de Grosse-Île.

### Opérations financières

Les opérations financières sont un secteur important du fonctionnement d'un bureau de poste. Elles permettent de suivre l'évolution du bureau dans ce domaine et sont spécifiques. Le tableau ci-dessous représente ces bilans pour chacune des années d'exploitation du bureau de poste de Grosse-Île. Les chiffres proviennent du rapport annuel du Maître de poste général. Il est à remarquer que le rapport était beaucoup plus détaillé jusqu'en 1917, année où seulement les recettes annuelles brutes furent désormais indiquées. L'analyse du tableau permet de constater que le bureau de Grosse-Île ne jouissait pas d'une activité intense. Les raisons sont fort simples. Étant situé dans une île, le bureau de poste desservait exclusivement une population insulaire. De plus, à cause du caractère de l'île, sa population variait avec les saisons. C'est ainsi qu'en période de quarantaine, la population pouvait atteindre quelque 250 personnes, alors qu'à la fermeture de la station, seulement une soixantaine de résidants y demeuraient. La première année d'exploitation se solde par des revenus bruts de 20 \$. Le salaire du maître de poste, monsieur Dancause, se chiffre à 8,32 \$. Il faut dire qu'à cette époque, les honoraires étaient basés sur le revenu de l'exercice précédent. Notons que dès l'ouverture, le 1<sup>er</sup> février 1914, le bureau était du type non-comptable. Il est devenu comptable à partir du 1<sup>er</sup> juin 1914; son statut changea de nouveau en 1929 pour redevenir non-comptable, et ceci jusqu'à sa fermeture définitive le 18 novembre 1937.

### LES MARQUES POSTALES

Parmi les marques postales utilisées, nous retrouvons celle du type cercle brisé qui nous apparaît être la seule marque d'oblitération utilisée par ce bureau. Le cahier d'épreuves, que nous pouvons consulter à Ottawa, indique le 26 décembre 1913 comme date de la commande pour la fabrication du marteau (figure 11). Nous retrouvons ce même marteau dans le questionnaire remis aux maîtres de poste avec la date du 22 février 1930. Il existait également un tampon oblitérateur qui accompagnait cette marque et que nous pouvons voir à la figure 12. Elle est de forme circulaire et se compose de huit barres. Ce tampon servait principalement à oblitérer les timbres-poste tandis que la marque incluant le nom du bureau de poste était appliquée en retrait laissant bien voir le nom du bureau expéditeur. Il est toutefois possible que cette marque ait été appliquée directement sur les timbres-poste. Nous retrouvons aussi une variété dans l'oblitération du type cercle brisé dont nous pouvons voir l'exemple à la figure 12. La variété se voit dans l'indication de la date et du mois qui sont inversés. Nous désirons attirer votre attention sur les marques postales de ces deux enveloppes. La première indique que la lettre fut postée et oblitérée le 24 janvier 1935. À l'endos, on retrouve la marque de

OPÉRATIONS FINANCIERES DU BUREAU DE POSTE  
DE GROSSE-ÎLE

Années      Revenus      Salaire

1914 (1)      20.      8.32 (2)

(1) Dès l'ouverture en 1914, le bureau était non comptable; il est devenu comptable à partir du 1er février 1914.

(2) basé sur le salaire de l'exercice précédent.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1915	272.49	170	2 718.76	14.86	6	129.62	156.05	6.86		148.00	13.00
1916	244.83	169	1 850.74	12.49	6	126.75	141.50	6.82	1.77	136.00	13.00
1917	289.33	198	2 346.23	14.73	7	377.40	53.27	7.99	1.07	120.00	11.50
1918	156.06										
1919	216.49										
1920	229.46										
1921	226.06										
1922	233.57										
1923	197.20										
1924	176.91										
1925	115.81										
1926	116.78										
1927	86.02										
1928	82.90										
1929	81.17										
1930	102.05										
1931	101.11										
1932	118.71										
1933	73.63										
1934	177.97										
1935	145.31										
1936	142.07										
1937	108.47										
1938	17.57										

Redevenu bureau non comptable

Fermé le 18 novembre 1937

- (1) Recettes postales brutes
- (2) Nombre de mandats de poste émis
- (3) Montant total des mandats de poste émis
- (4) Total de la commission reçue du public
- (5) Nombre de mandats de poste payés
- (6) Montant total des mandats de poste payés
- (7) Montant total des bons de poste payés
- (8) Commission allouée aux maîtres de poste pour service de mandats de poste
- (9) Commission allouée aux maîtres de poste pour service de bons de poste
- (10) Appointments
- (11) Allocation pour loyer, combustible et chauffage

transit dont l'élément particulier est que la date mentionne le 23 janvier. Manifestement on a oublié de changer la date au bureau de poste de Montmagny ou même à Grosse-Île car il est naturellement impossible que la date de transit soit antérieure à celle de l'envoi. Généralement, les bureaux de poste possèdent un tampon de recommandation distinct de forme rectangulaire dans lequel apparaît le nom du bureau. Dans le cas de Grosse-Île, il semble que le bureau de poste n'ait jamais été pourvu d'une telle marque. D'ailleurs, les questionnaires remplis par la maîtresse de poste ne font aucunement mention de cette marque. Force est de conclure que l'enregistrement du courrier se faisait au bureau de poste de Montmagny. Des marques postales secondaires étaient

également employées à Grosse-Île. Nous retrouvons des exemples dans la section *bureau de poste* du questionnaire. Au moment de quitter l'île, le courrier était inséré dans un sac postal. Celui-ci devait être fermé adéquatement et scellé avec un cachet de cire portant la mention du bureau de poste. La figure 13 est un exemple du cachet qui fut utilisé à Grosse-Île.

SSE /  
26 DÉC  
13  
P.Q.

Figure 11. Exemple de la marque du type cercle brisé de Grosse-Île dont la date de fabrication est le 26 décembre 1913.

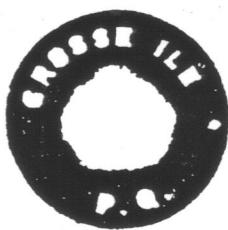
**Figure 12.**  
Le cercle brisé est la seule marque postale qui fut utilisée au bureau de Grosse-Île. Dans la majorité des cas, les timbres-poste étaient oblitérés avec un tampon oblitérateur composé de huit barres.

France...  
Grosse Ile  
Le Montmagny.



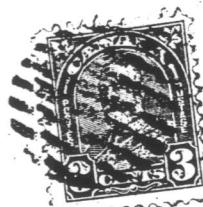
The Mr. A. W. Chase,  
Medicine Co  
Limited

Toronto, Canada



**Figure 13.**  
Le bureau de poste de Grosse-Île possédait un cachet de cire qui servait à sceller les sacs postaux.

The Mr. A. W. Chase  
Medicine Co Limited  
Premier Dr. Chase  
Toronto, Ontario



### Transport du courrier

Même si Grosse-Île se trouvait dans une position géographique difficile, principalement durant les saisons froides, il n'en reste pas moins qu'un système de transport du courrier devait être organisé. Les insulaires étaient à le merci des caprices de dame nature mais le besoin de se ravitailler régulièrement haussait leur témérité jusqu'à braver les pires conditions climatiques. Souvent les voyages ressemblaient aux célèbres traversées en canots entre Québec et Lévis durant le Carnaval de Québec. Depuis le début des affaires dans l'île, en 1832, et jusqu'à l'ouverture du bureau de poste

en 1914, les résidents ont eu à être conciliants car aucun service postal n'y était disponible. Toutes les transactions étaient alors effectuées au bureau de poste de Montmagny ouvert en 1817. La ville de Québec était aussi un point d'échange important dans les communications. À cette époque, toutes les instructions venaient de la capitale, que ce soit de la part des autorités militaires, religieuses ou gouvernementales. Le transport des marchandises, des passagers et du courrier se faisait alors par navire. Toutefois, il n'existe pas un service postal maritime privilégié; le courrier était tout simplement livré lorsqu'un navire effectuait une liaison entre Québec et Grosse-Île. À ce compte, il est difficile

d'établir la liste des navires qui ont pu transporter du courrier. Par contre nous savons qu'en 1847, le **Saint-George** transporta du courrier car nous avons pris connaissance d'une correspondance entre B. McGauran, prêtre à Grosse-Île, et Monseigneur Signai, évêque de Québec, qui faisait mention de ce navire. L'année 1847 fut certainement la plus triste de l'histoire de l'immigration. La mise en service de bateaux à vapeurs permit d'accélérer la diffusion des nouvelles outre-atlantique. Les capitaines pouvaient, dès lors, dresser la liste des passagers de leurs navires et l'expédier par vapeur à New York ou ailleurs, d'où elles étaient expédiées par train à Québec. Ainsi, le département de l'immigration de Québec apprenait à l'avance le nombre d'immigrés dirigés vers le Canada. Ces navires venant d'Europe transportaient également du courrier et des marchandises destinés aux marchands de Québec. Comme les règles de la quarantaine étaient très rigoureuses, les navires devaient s'arrêter à Grosse-Île pour l'inspection. Cette politique ne plaisait guère aux capitaines de navires qui étaient rémunérés selon la durée de la traversée et le temps consacré à la livraison du courrier et des marchandises. De leur côté, les marchands se plaignaient aussi des retards causés par l'escale à la Grosse-Île, lettres et colis subissant des délais de livraison. Cette situation dura ainsi jusqu'en 1889, année où les responsables de la Grosse-Île eurent plus d'emprise sur les décisions concernant le transport maritime. C'est à ce moment que le docteur Montizambert fut nommé surintendant médical de toute la vallée du Saint-Laurent. Il appliqua de nouvelles mesures qui allaient toucher le transport postal. Il coordonna les inspections médicales, qui se faisaient alors à Rimouski, Pointe-au-Père, Lévis ou Québec, afin d'améliorer les services. Comme il était impossible, ou futile, d'inspecter minutieusement chaque navire, on procéda à des contrôles assidus de certains navires ainsi qu'à des contrôles obligatoires des navires de service, tel les navires affectés au transport de la poste. En procédant à de telles opérations, Montizambert découvrit que ces bâtiments étaient porteurs de maladies contagieuses. La mise en application de ce nouveau système permit de vacciner les passagers à bord même des courriers maritimes entre Rimouski et Grosse-Île. Une fois la quarantaine terminée pour les immigrés jugés aptes à rejoindre le continent, ceux-ci étaient dirigés, dans un premier temps, à Québec. De nombreux navires furent assignés à cette tâche. Parmi ceux-ci, nous retrouvons l'*Alice*, le *Polona* (figure 14), le *Comtess* et le *Challenger*. Ils étaient exclusivement au service de la station de quarantaine; il est donc normal de croire que durant la période où ils furent employés, du courrier fut transporté sur ces navires.

Il était une époque où la confiance mutuelle était nécessaire. Souvent fait gracieusement, par amitié ou par coutume, la livraison du courrier demeurait quand même efficace. Nous vous présentons un exemple qui reflète bien un des moyens utilisés pour communiquer entre Québec et Grosse-Île en 1859. Le 10 juillet de cette année, le prêtre missionnaire de faction à Grosse-Île, l'abbé O. Drolet, envoie une lettre au vicaire général de Québec. L'extrait suivant nous informe de la façon de procéder pour expédier le courrier à Grosse-Île.

*«...Si vous avez la bonté de me rejoindre vous pourrez envoyer votre lettre chez M. Buchanan Basse Ville*



**Figure 14.** Le bateau *Polona* était au service de la quarantaine de la Grosse-Île. Ses nombreuses liaisons entre la station et Québec l'ont probablement amené à transporter du courrier.



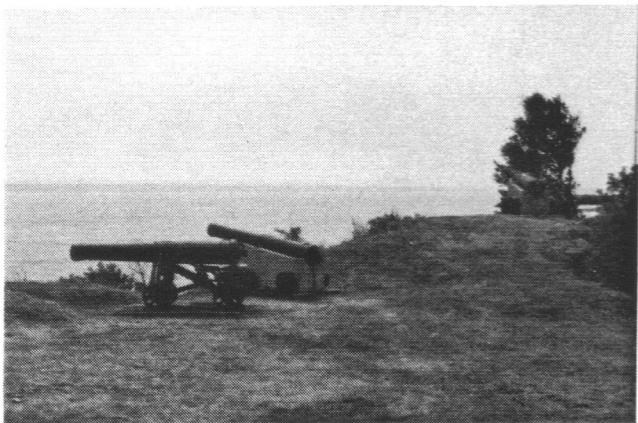
**Figure 15.** Durant la décennie 1850-1860, Alexander Carlisle Buchanan, alors agent principal de l'immigration à Québec, jouait le rôle de courrier entre les autorités ecclésiastiques de Québec et de Grosse-Île.

nous recevons nos lettres par ce Monsieur deux et trois fois par semaine...»

O. Drolet, ptre  
Missionnaire



**Figure 16.** Le quai d'en haut demeure aujourd'hui le seul débarcadère de l'île. Le courrier y arrive depuis sa construction en 1847.



**Figure 17.** Le quai d'en bas est abandonné depuis 1926. Construit en 1866, il servait, conjointement avec le quai d'en haut, à recevoir le courrier.



**Figure 18.** Le centre de l'île fut jadis témoin d'une certaine activité postale. Face aux canons, un escalier menait directement à la mer et servait de passage aux postillons.

Cette déclaration montre bien que durant l'été la livraison du courrier pour la quarantaine était la responsabilité de monsieur Alexander Carlisle Buchanan (figure 15) qui était le grand responsable de l'accueil des immigrants. De 1833 à 1868, il fut l'agent principal de l'immigration à Québec.

### L'arrivée du courrier à Grosse-Île

Dès l'ouverture de la station de quarantaine, le besoin d'un quai s'est fait sentir. En 1833, une demande fut déposée par les autorités militaires mais ce n'est qu'en 1847 que sa construction se réalisera. Le quai, qui existe encore aujourd'hui, est situé dans la partie d'en haut de l'île (figure 16). En 1875, des améliorations furent apportées et en 1913 un agrandissement lui donne son aspect actuel. En 1866, on procéde à la construction d'un second quai dans la partie d'en bas de l'île (figure 17). Mais en 1926, il est détruit lors d'une violente tempête. Ne jugeant pas utile de le reconstruire, il est abandonné. Ces deux quais furent utilisés concurremment pour le transport du courrier. Au centre de l'île, nous retrouvons les trois canons qui servaient à stopper les navires en vue d'une inspection. À une certaine époque, un escalier y conduisait à la mer et servait de lieu de passage au postillon (figure 18).

Puis, avec les années, la population augmenta graduellement et l'appareil administratif prit de l'ampleur. C'est alors que le ministère des Postes décide d'y établir un bureau de poste. Durant sa période d'exploitation, deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, une embarcation traversait à Montmagny pour y porter et rapporter le courrier. L'été, on utilisait le yacht qui mesurait environ vingt pieds de long et qui fonctionnait, selon l'époque, à moteur, à voile ou à l'aide de rames. Composé de trois membres d'équipage, il pouvait transporter également deux ou trois passagers. Entre 1906 et 1916, le service du courrier était assuré le mardi et le samedi. Nous avons pu retracer le nom de trois de ces embarcations: la *Jeannette*; le *Deslilas*, qui fut rebaptisé ultérieurement *St-Luc I*; ainsi que le *St-Luc II*. Durant la saison hivernale, on utilisait un canot de seize pieds de longueur par environ quatre pieds de largeur. Construit en chêne, il était muni d'une voile et d'un gouvernail (figure 19). L'équipage se composait de six canotiers mais seulement cinq effectuaient la traversée. Le sixième demeurait à Grosse-Île dans l'éventualité d'un remplacement. Occasionnellement, un ou deux passagers pouvaient y trouver place.

### Les agents contractuels

Après l'instauration d'un système postal officiel dans l'île en 1914, le ministère des Postes procéda à la nomination d'agents pour effectuer le raccordement des trajets du courrier entre l'île et Montmagny. Voici deux tableaux qui décrivent les différentes clauses contractuelles en vigueur durant l'exploitation du bureau de poste. Il s'agit de contrats octroyés pour le service hivernal, c'est-à-dire se terminant à l'ouverture de la saison de navigation, vers la mi-avril.

Agent contractuel	Déplacement hebdomadaire	Distance	Coût du service	Début du contrat	Fin du contrat
A. Gázé	1	4	2.00/voyage	1915	1919
A. Morency	1	4	2.00/voyage	1920	1922
J.O. Nicol	1	4	2.00/voyage	1923	1931
J.A. Morency	1	4	2.00/voyage	1931	1937
J.A. Morency	1	3	1.50/voyage	1937	1939

Transport du courrier effectué à partir du bureau de poste de Montmagny jusqu'au quai de Montmagny (Sources: Groupe d'archives 3, Postes Canada).

Agent contractuel	Déplacement hebdomadaire	Distance	Coût du service	Début du contrat	Fin du contrat
Rév. J. Paré	1	7	150./saison	1913	
Rév. J. Ferland	1	7	200./saison	1914	
Rév. J. Ferland	1	7	200./saison	1915	
Rév. J. Ferland	1	3	200./saison	1916	1922
Département Santé	1	3	Gratuit	1922	1935

Transport du courrier à partir de Grosse-Île en direction de Montmagny (Sources: Groupe d'archives 3, Postes Canada).

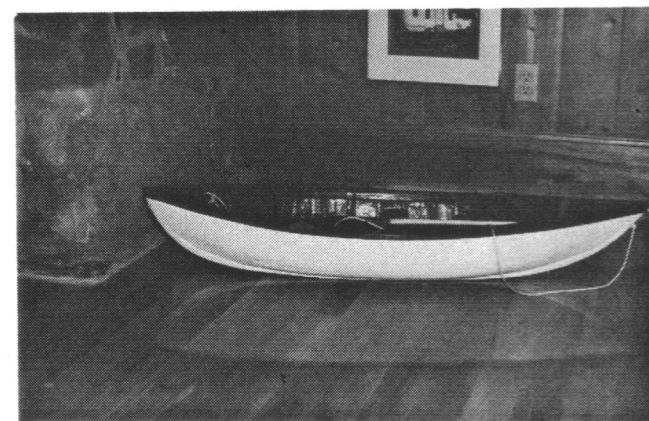
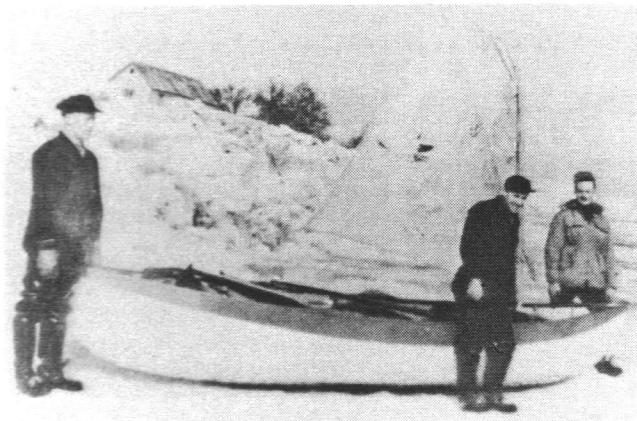


Figure 19. Embarcation utilisée l'hiver pour le transport du courrier entre Grosse-Île et Montmagny. Une maquette du canot est exposée en permanence au Centre d'interprétation de Grosse-Île au Manoir Couillard-Dupuis, de Montmagny.



**Figure 20. Bureau de poste de Montmagny où les canotiers de Grosse-Île effectuaient les services postaux.**



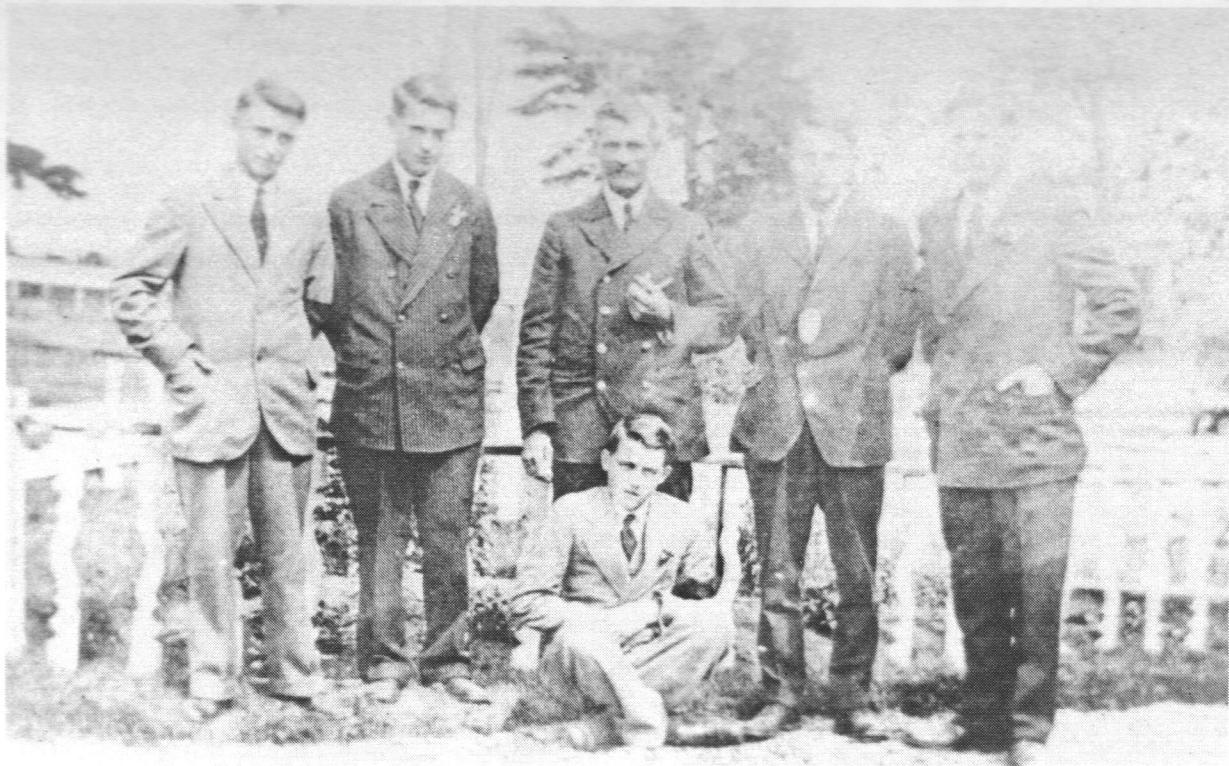
**Figure 21. Édouard Masson, l'un des premiers postillons entre Grosse-Île et Montmagny, à partir de 1875.**

Il est à remarquer que le Département de la Santé transporta le courrier gratuitement au cours d'une période de treize ans. C'était une situation normale car il avait la charge administrative de Grosse-Île et se devait de fournir ce service effectué par les canotiers. En ce qui concerne le transport du courrier en saison estivale, et pour la même période, soit de 1914 à 1935, il était sous l'autorité de la station. On effectuait deux voyages par semaine mais, au besoin, on pouvait en augmenter la fréquence. Encore une fois, la gratuité de l'exécution du contrat était appliquée.

Durant l'été, le service postal était entièrement aux frais du ministère des Pensions et de la Santé nationale. L'hiver, la responsabilité relevait du même ministère qui se chargeait de la traversée des malles de l'île à la terre ferme mais une entente avec le ministère des Postes stipulait que celui-ci s'engageait à offrir un raccordement avec leurs canots à glace, ainsi qu'un service de voiture entre le débarcadère et le bureau de poste de Montmagny. La fermeture précipitée du bureau de poste de Grosse-Île, en 1937, eut pour effet de causer un préjudice au transport du courrier. Le dernier entrepreneur de malles, monsieur J.A. Morency, se trouva donc confronté à une rupture de contrat. Selon l'entente qui devait prendre fin en 1939, un avis de trois mois devait lui être signifié. Mais comme le bureau de poste fermait immédiatement, il fallut rompre le contrat. En guise de dédommagement, l'entrepreneur reçut 50 p.cent du salaire auquel il avait droit durant trois mois.

### Les canotiers

L'ère des canotiers débute avec l'ouverture de la station de la quarantaine en 1832 alors que l'île est un établissement militaire. On fait appel à eux pour remédier au manque d'entraînement des militaires dans ce domaine. Le canot était le seul moyen de transport durant l'hiver. Les canotiers n'étaient pas nécessairement embauchés à la Grosse-Île mais provenaient aussi des îles environnantes comme l'Île-aux-Grues, l'Île-au-Canot, etc. Habituellement, à cette époque, la personne habilitée à transporter le courrier était appelée «postillon». Dans le cas de Grosse-Île, il semble que l'appellation utilisée fut celle de **canotier**, car nous retrouvons souvent ces termes dans les documents. La liste de ces canotiers demeure exhaustive et permet de donner crédit à ces valeureux héros qui, souvent au risque de leur vie, bravaient les pires intempéries pour permettre aux insulaires de garder un contact avec la terre ferme. Ils se faisaient un point d'honneur et une obligation d'accomplir leur tâche. Malgré le respect qu'on leur portait, ils se voyaient affublés du titre de **dégradés** par les insulaires et les gens de Montmagny, lorsqu'ils ne réussissaient à regagner l'île lors d'une tempête. C'est peut-être l'une des raisons qui les incitaient à braver les pires conditions. Après l'accostage au quai de Montmagny, le travail des canotiers n'était pas encore terminé. Ils devaient remiser leur canot et le troquer contre une carriole. Ils avaient encore un trajet de quelque quatre kilomètres à parcourir pour se rendre au bureau de poste de Montmagny (figure 20). Parmi les canotiers cités dans les premiers registres, nous retrouvons les noms de Charles Langlais, Arsène Vézina, François-Xavier Turcotte et Charles Métivier. Parmi les autres canotiers, il y a le nom d'une famille



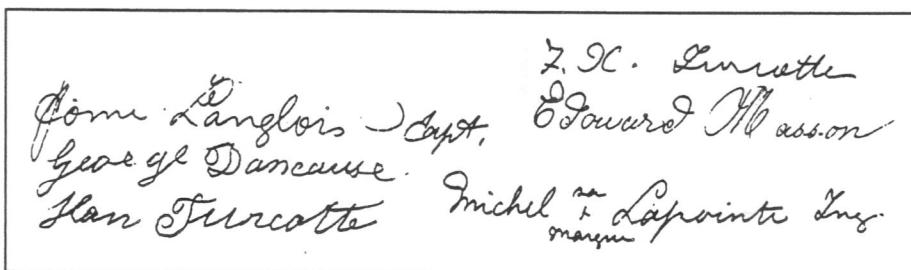
**Figure 22.** Pierre Pit Masson remplaça son père à titre de canotier (postillon) en 1896. On le voit ici, debout au centre, entouré de ses fils; à ses pieds, on reconnaît Freddy.

qui évoque trois générations de souvenirs, celle des Masson. Le premier, Édouard (figure 21), est arrivé dans l'île en 1875. Son fils Pierre lui succède en 1896 (figure 22). Puis, ce fut le tour de Jean-Baptiste à devenir canotier durant l'hiver au salaire de 200\$ (figure 23).

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle génération de canotiers fit son apparition. Il est par contre difficile d'établir leurs années de service car plusieurs ont œuvré durant des décennies. Mentionnons, entre autres, les Jos. Brantigan, Johnny Masson, Ti-Noir Caron, Pit Masson, un dénommé Joncas, et Alphonse Normand. Au cours des années, ces valeureux canotiers, ou postillons, furent secondés par les Joseph Lachance père, Joseph Pruneau, Côme Langlois, Jean Turcotte, des dénommés Jacques et Lebel, Georges Dancause, Michel Lapointe et François-Xavier Caron (figure 24). Lors d'une entrevue accordée par monsieur Joseph Lachance fils, aujourd'hui retraité et résidant à Montmagny et ex-canotier durant les années 1940, celui-ci révèle que du courrier fut également transporté par messieurs Liguori Lachance, Lucien Masson, Paul-Aimé Masson, Alfred Vézina, Freddy Masson, Eugène Vézina, Raymond Lavoie et Gilles Vézina. Une autre famille de la région dont le nom fut longtemps associé au transport du courrier est celui des Lachance. En effet, monsieur Joseph Lachance, fils, est le fabricant des canots qui desservaient Grosse-Île. De plus, durant plusieurs années, il fut l'un des concurrents de la traversée Québec-Lévis qui se déroule durant les festivités du Carnaval de Québec. Son expérience et son habileté étaient des atouts nécessaires pour mener à bien ces missions.



**Figure 23.** Jean-Baptiste (Johnny) Masson fut le troisième membre de la famille à transporter la malle.



**Figure 24. Signatures de quelques-uns des canotiers qui ont œuvré à la Grosse-Île.**

### Les transporteurs de courrier

Comme nous l'avons vu précédemment, le ministère des Postes et le Département responsable de l'île se partageaient les responsabilités postales. Le transport maritime était cependant la responsabilité des dirigeants de l'île. Durant l'été, ils octroyaient le contrat à l'entreprise privée. Ces bateaux ne servaient pas uniquement au transport du courrier mais tous y ont participé d'une façon quelconque. Voici la liste partielle de ces **courriers maritimes** avec les années approximatives de leur utilisation, le nom du capitaine, du pilote ou du propriétaire, s'il y a lieu.

Saint-Loupcamp 1930

Vers cette époque, il y eut également une espèce d'embarcation à rames et à voile qu'on surnommait **La Vachière**. Celle-ci ne portait pas de nom particulier.

Marie-Rose	1949-59	Joseph Lachance
Jeannette		Henri Vézina
Jeannette II	1935-75	
Gaillard	1940-45	Liguori Lachance
Marie-Rose	1949-59	Joseph Lachance
Grosse-Île		Liguori Lachance
Grosse-Île II		
Jos. Lachance I	1960-67	Joseph Lachance
Jos. Lachance II	1968-84	Joseph Lachance
Jos. Lachance III	1984...	François Lachance
France des Mers	actif en 1989	Paul Lachance
Vaillant des Mers	actif en 1989	Anselme Lachance

La figure 25 montre le Jos. Lachance III accosté au quai de Montmagny. Le navire effectue régulièrement la traversée vers Grosse-Île pour le plus grand plaisir des touristes.

### L'Île Sainte-Marguerite

Parmi toutes les îles de ce secteur, c'est Grosse-Île qui dominait au point de vue de l'activité. Par son importance, c'est elle qui assumait la responsabilité du courrier pour l'île Sainte-Marguerite. Lorsque les canotiers rapportaient du courrier de Montmagny, il arrivait que certaines pièces étaient destinées aux résidants de l'île Sainte-Marguerite. Dans ces cas-là, le courrier était consigné au bureau de Grosse-Île jusqu'au moment où il sera réclamé. Ce qui était

beaucoup plus avantageux pour eux que de se rendre à Montmagny. À l'été de 1932, le yacht chargé de faire la navette entre Grosse-Île et Montmagny subit des avaries qui le força à demeurer à quai. Étant hors d'état de naviguer, les autorités octroyèrent le contrat de la malle de la Grosse-Île à monsieur Odilon Pruneau, de l'île Sainte-Marguerite (figure 26). M. Pruneau

recevait la somme de 10\$ par mois pour ses services. À cette époque, les journées de **malle** étaient le mardi et le samedi. De nos jours, ce montant peut nous paraître dérisoire mais il faut penser à la crise économique qui sévissait alors pour bien comprendre que tous les revenus supplémentaires étaient recherchés.

### Naufrage à Grosse-Île

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les moyens de navigation n'étaient pas aussi modernes que de nos jours. Nous avons vu que les intrépides canotiers étaient souvent à la merci des vents violents. Le 8 mai 1907 demeure une date fatidique dans l'histoire de l'île. Le capitaine Jean-Baptiste Masson, accompagné de messieurs Thibault et Bouchard, tous au service de la quarantaine, partent à 7 heures du matin pour accomplir la traversée entre Grosse-Île et Montmagny. Leur travail consistait à transporter les vivres et la malle destinés aux insulaires. Au moment du départ, on notait une brise légère. Deux passagers se trouvaient également dans cette chaloupe de 28 pieds de longueur mue par de larges voiles. La traversée se fit sans incident. Tous débarquèrent à Montmagny et occupèrent les heures accordées à faire des emplettes et à charger le courrier. Le retour s'effectua vers 11 heures; seul l'équipage était à bord, les deux passagers étant restés à Montmagny. Soudain le vent se mit à souffler avec plus de violence et une tempête de neige rendit la visibilité plus difficile. La traversée s'effectua sans trop de difficulté jusqu'à la hauteur de l'île Sainte-Marguerite. À l'extrémité de la pointe de l'île, surnommée la Sottise (figure 27), la vitesse du vent mêlée aux bourrasques de neige, rendit la navigation plus difficile. Une fausse manœuvre fait chavirer l'embarcation et projette l'équipage dans les flots agités. Les vagues ont tôt fait d'ensevelir les malheureuses victimes. Malgré le bruit rugissant de la mer agitée, on entendit de la plage les cris désespérés des trois naufragés. On donna l'alerte immédiatement et une équipe de secouristes leur prêta secours. Parvenus sur les lieux du drame, les sauveteurs constatent que les trois marins sont disparus sous les flots. Le corps du capitaine Masson sera retrouvé quinze jours plus tard en face de la Grosse-Île; celui de M. Thibault, près du quai de la partie ouest; et celui de M. Bouchard sera repêché par l'équipage du *Challenger*. L'embarcation et les rames furent retrouvées en face de l'île-aux-Grues. Quant aux marchandises et aux sacs postaux, ils ne furent jamais retrouvés. Un autre incident qui aurait pu s'avérer tout aussi dramatique, s'est déroulé un soir d'hiver. Revenant de Montmagny, les canotiers Pierre Pit Masson, Caron et Hamel furent entraînés au large par les glaces. Ils réussirent, au prix d'efforts, à revenir vers l'île Sainte-Marguerite. Étant exténués et victimes

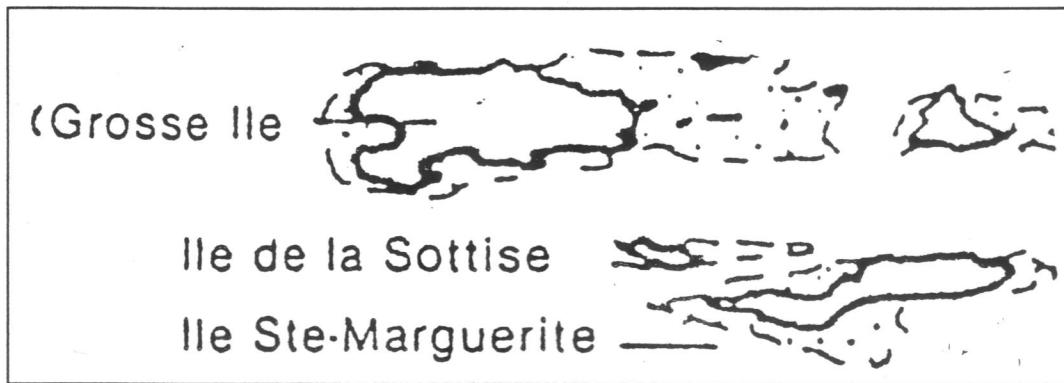


Figure 25. Le yacht *Lachance III*, propriété de M. François Lachance, transporte les visiteurs vers la Grosse-Île. Il est appelé à transporter du courrier entre l'île et le quai de Montmagny.



Figure 26. En 1932, M. Odilon Pruneau, de l'île Sainte-Marguerite, fut nommé responsable du transport du courrier pour la Grosse-Île.

**Figure 27. La chaloupe du capitaine Jean-Baptiste Masson disparut au large de l'île de la Sottise entraînant la mort de son équipage. Il revenait de Montmagny avec les ravitaillements et les sacs de courrier. La tragédie s'est déroulée le 8 mai 1907.**



d'engelures, ils trouvèrent refuge chez M. Odilon Pruneau. Les trois braves canotiers avaient toutefois trouvé la force de transporter avec eux les sacs de courrier.

### Anecdote postale

Heureusement, les tragédies que nous venons de raconter furent les seules à survenir. Il y eut aussi des situations cocasses qui montrent l'ingéniosité de certains canotiers qui aimaient profiter de leur situation pour s'octroyer de *petites faveurs*. Voici une petite histoire à saveur postale extraite du bulletin biannuel de la Corporation de la Grosse-Île.

«...Les gens de la Grosse-Île aimaient avoir en réserve quelques flocons de gin pour les coups durs qui pouvaient survenir en hiver ou pour remonter le moral durant la traversée en canot à glace. La boisson alcoolisée étant prohibée sur l'île, les canotiers eurent la bonne idée de glisser dans le sac de la poste leur provision de gin enveloppée et adressée à leur nom. Quand le curé Derôme, qui agissait à titre de maître de poste, sortit le courrier, il eut la surprise de trouver la provision d'hosties pour l'hiver complètement imbibée de gros gin. Les canotiers eurent droit à tout un sermon, mais ils rirent bien longtemps de cette mésaventure...»

### La défense nationale: 1943-1957

Après avoir agi comme station de quarantaine durant 105 ans, Grosse-Île connaît une nouvelle orientation dès le 31 août 1938 alors qu'elle passe brièvement sous le contrôle des Travaux publics, à la suite d'une demande de la Défense nationale (figure 28). Le 2 mars 1943, la Défense nationale reprend les destinées de Grosse-Île et en assume les frais. La station de la Grosse-Île sera désormais sous le commandement de la base militaire de Valcartier. Elle ouvre, conjointement avec les États-Unis, un centre de recherches sur les maladies animales. Ce projet est surnommé **Projet R**. D'autres recherches bactériologiques et expérimentales sur la guerre microbienne et biologique seront subséquemment menées. Cette nouvelle vocation aura pour effet de créer la seconde période de l'histoire postale de l'île. Même si Grosse-Île est déclarée interdite au public (figure 29), elle accueille les spécialistes affectés aux diverses expériences et le personnel administratif. Un nouveau système postal est donc mis sur pied par les autorités militaires du Canada et des États-Unis.

La présence militaire à Grosse-Île provoqua une recrudescence de l'activité postale. Dès le début des activités dans l'île, la manutention du courrier était importante. Toutefois, l'armée ne possédait pas de bureau de poste comme tel. Il s'agissait plutôt d'une salle de contrôle du courrier où la censure s'effectuait. À cause de son statut particulier, Grosse-Île disposait à l'extérieur de l'île de plusieurs points de ramassage du courrier. En plus du bureau de poste de Montmagny (figure 20), le préposé au courrier en recevait du bureau central situé dans la Haute-Ville de Québec (figure 30). La Défense nationale y possédait une boîte postale qui portait le numéro 128 (figure 36). Un dernier point de ramassage était situé dans une zone limitée du port du Québec.

Dès le début des activités militaires, le volume du courrier augmenta. En octobre 1943, le maître de poste de Montmagny affirmait que pas moins de quatorze lettres quittaient l'île et que douze y étaient adressées quotidiennement. Pour sa part, le bureau de poste de Québec faisait parvenir, tous les jours, une cinquantaine de lettres et de douze à quinze colis. Quant aux boîtes aux lettres mises spécialement à la disposition de la station, dans le port de Québec, elles fournissaient quelque deux cent lettres chaque semaine. De plus, une centaine de lettres étaient vérifiées à l'arrivée à Grosse-Île en provenance des navires. La présence militaire à Grosse-Île ne correspondait pas à une base militaire traditionnelle. Pour cette raison, les marques postales identifiant l'emplacement sont inexistantes. La seule marque connue sera communiquée ultérieurement dans cette étude. Les activités étaient tellement secrètes que même aujourd'hui elles sont entourées du secret militaire.

Toutefois, nous avons obtenu un renseignement à la faveur d'une rencontre avec un militaire stationné dans l'île à cette époque, M. Raymond Collins. Il nous signalait que les militaires arrivaient en bateau en provenance de Saint-Laurent, à l'île d'Orléans. Une carte postale de cette période nous montre le quai de Saint-Laurent où débutait justement les activités militaires (figure 31). Il est donc possible que du courrier militaire ait transité par ce quai.

Même si cette période était dominée par l'aspect militaire, il n'en reste pas moins que des civils résidaient à Grosse-Île. À ce chapitre, nous avons une situation intéressante à vous présenter sur le plan postal. En regardant la carte géographique à la figure 1, on se rend compte que plusieurs îles voisinent Grosse-Île. Certaines d'entre elles sont habitées et nécessitent donc un système postal, aussi limité soit-il. Ce qui

TH/8

P.C. 2119

See OC 1081 - 2-3-43 TH

Dr. Gosselin, Minister of Health,  
 Dr. Public Works  
 Dr. Health Services  
 Dr. Controller of the Treasury

The Committee of the Privy Council have had before them a report, dated 29th August, 1938, from the Minister of Pensions and National Health, submitting that, in accordance with the programme of the Department of Pensions and National Health of reorganizing the St. Lawrence Quarantine Service, with special reference to the proposed abandonment of Grosse Isle Quarantine Station, being an island situate some thirty miles below the city of Quebec, the plan of which is hereunto annexed, the work of fitting up Savard Park, Quebec, both with regard to the Immigration Hospital and the infectious unit has progressed to such an extent that it is now possible, in case of a quarantine, to provide the necessary accommodation at this latter institution.

The Minister, therefore, recommends as follows:-

- (a) That the Department of Public Works assume control from the Department of Pensions and National Health of Grosse Isle Quarantine Station immediately.
- (b) That the inventory of equipment left on the island and signed by the Acting Clerk of Works of the Department of Public Works at Quebec City and by Major R. Taylor, representing the Department of Pensions and National Health should be accepted as constituting the Board of Transfer to the Department of Public Works.
- (c) That the two watchmen and their families at present living on the island at Grosse Isle, in order to safeguard the property, should be seconded to the Department of Public Works as from the date that control of the island is assumed by that Department and that the salaries of the said watchmen should be paid by the Department of Pensions and National Health for the current fiscal year only.

The Committee concur in the foregoing recommendation and submit the same for approval.

W. Gosselin  
Approved  
R. Duff

31. VIII. 38.

Figure 28

A8

P.C. 4728

43

*Annex to P.C. 248, 23-2-61*

## AT THE GOVERNMENT HOUSE AT OTTAWA

WEDNESDAY, the 19th day of NOVEMBER, 1947

PRESENT:

HIS EXCELLENCY

THE GOVERNOR GENERAL IN COUNCIL:

WHEREAS during the recent war there was operated jointly by the Army and the Department of Agriculture a War Diseases Control Station on Grosse Isle, County of Montmagny, Province of Quebec, where there were carried out under the direction of the Dominion Animal Pathologist and other scientists bacteriological research projects of a highly secret nature;

AND WHEREAS due to its isolated location and the facilities for research which have been established, it has been agreed between the Department of Agriculture, the Army and the Defence Research Board that the latter should assume responsibility for maintaining the buildings and equipment of the station in a state of good order and repair for use in the event of an emergency;

AND WHEREAS it is considered advisable and expedient in the national interest that Grosse Isle, which is property of the Crown, be declared a prohibited place within the meaning of The Official Secrets Act, for the following reasons:

- (a) The station on Grosse Isle has been used as a work of defence and due to the unique nature of the installations is being maintained for such use in the future;
- (b) The Dominion Animal Pathologist considers the actual soil of the island to be toxic in certain areas and recommends that the island be declared a prohibited place;
- (c) There exists a constant fire hazard, as the island is heavily wooded and there are few facilities to protect the buildings and equipment, which are valued at over a million dollars;

Figure 29

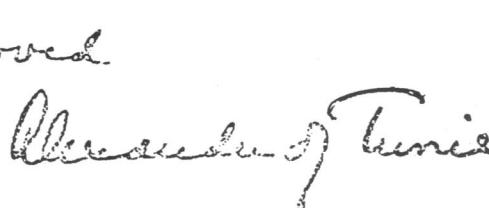
N.B. 4728

43

- 2 -

- (d) The staff of three caretakers employed by the Defence Research Board is inadequate to protect the station against trespassers unless all possible steps are taken to warn them off the island;
- (e) Damage to the installations at Grosse Isle would impair the defence facilities of Canada.

THEREFORE His Excellency the Governor General in Council, on the recommendation of the Minister of National Defence, and pursuant to the provisions of The Official Secrets Act, Chapter 49 of the Statutes of Canada, 1939, is pleased to declare and doth hereby declare Grosse Isle, County of Montmagny, Province of Quebec, a prohibited place within the meaning of the said Act.

  
Approved

NOV 19 1947

nous amène à étudier de plus près la région immédiate de Grosse-Île. C'est le cas de l'île Sainte-Marguerite où, vers les années 1914-1918, M. Odilon Pruneau, qui exploitait un domaine agricole, traversait régulièrement à l'Île-aux-Grues et à Grosse-Île pour échanger ses produits contre d'autres denrées et rapporter le courrier.

L'Île-aux-Grues, l'une des plus vastes îles de l'archipel de Montmagny, présente un cas intéressant d'histoire postale. Comme nous l'avons souligné antérieurement, le courrier en direction de ces îles doit transiter par Montmagny pour être

dirigé directement à l'endroit voulu. En observant la carte postale à la figure 32, il nous est possible de déceler une brèche dans le système de livraison du courrier. Nous y voyons une oblitération apposée à Sainte-Anne-de-Bellevue le 22 juillet 1947; la carte était destinée à monsieur J.A. Freddy Masson, GROSSE-ÎLE. Sur la face illustrée de la carte, nous retrouvons une marque rectangulaire qui fut apposée comme cachet de réception. C'est principalement le nom inscrit à l'intérieur de cette marque qui rend la pièce intéressante; on peut y lire ISLE-AUX-GRUES. Comment se fait-

**Figure 30.**

**Les autorités militaires de Grosse-Île (1943-1957) possédaient la boîte postale 128 au bureau de poste central situé dans la Haute-Ville de Québec. Tout le courrier transitait par ce bureau.**



**Figure 31.**

**Vue du quai de Saint-Laurent, à l'île d'Orléans, d'où les militaires s'embarquaient pour la station de la Grosse-Île.**



il alors que cette carte destinée à Grosse-Île ait reçu le cachet de l'Île-aux-Grues?

Après avoir communiqué avec le maître de poste de Montmagny pour confirmer le statut postal des deux îles, nous avons fait la même démarche auprès de la responsable du bureau de l'Île-aux-Grues. Cette dernière, madame Simone Gagné, nous confirme que son bureau est autonome mais qu'il relève de celui de Montmagny pour la question du transit postal. Cela signifie que le courrier destiné vers ou à l'extérieur de l'Île-aux-Grues est dirigé vers le bureau de poste de Montmagny qui est responsable de la livraison. La même situation s'applique pour Grosse-Île. Lorsque nous lui avons demandé s'il était possible que du courrier destiné à Grosse-Île puisse être dirigé vers son bureau avant d'être livré, madame Gagné affirme que normalement le courrier est dirigé directement de Montmagny à son lieu de destination mais qu'il arrive à l'occasion que du courrier soit mal trié et expédié au mauvais endroit.

Dans un cas semblable il existe deux possibilités pour corriger la situation, nous confie madame Gagné. Soit que le maître de poste retourne le courrier à son point de départ (Montmagny) ou qu'il prenne l'initiative de faire livrer lui-même le courrier par personne interposée. Dans le cas présent, M. Freddy Masson était un personnage illustre et comme plusieurs résidents de l'Île-aux-Grues travaillaient à Grosse-Île, nous pouvons facilement déduire que la carte fut livrée à son destinataire directement de l'Île-aux-Grues. L'étude de cette pièce nous permet donc de connaître un trajet inusité, STE-ANNE-DE-BELLEVUE/MONTMAGNY/ÎLE-AUX-GRUES/GROSSE-ÎLE, ce qui constitue une page intéressante de l'histoire postale de la région.

### La marque de censure

Lorsque nous parlons de censure, il s'agit d'une intervention qui va au-delà de l'application de la marque. La

"Il gardera l'honneur de son drapeau".



Quand le Canadien aura-t-il l'honneur d'être enseveli dans son drapeau... ?

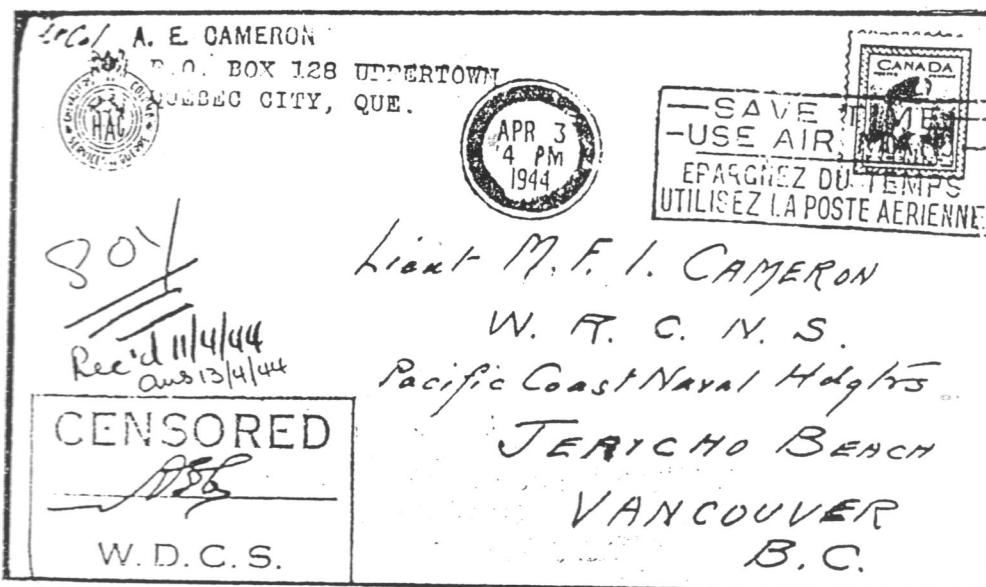


Figure 32. Carte postale qui a été dirigée vers l'Île-aux-Grues au lieu de Grosse-Île. Elle fut livrée à son destinataire à la faveur d'un courrier interîles.

Figure 36. Enveloppe qui présente une mine d'informations concernant l'histoire postale de Grosse-Île sous le contrôle de la Défense nationale (collection E.R. Toop).

## DEPARTMENT OF NATIONAL WAR SERVICES

Director of Censorship

Ottawa,  
October 30th, 1943

CPC

Re: Grosse Isle

I attach a copy of the following:

- (a) Communications Order No. 3.
- (b) My letter of today to Mr. Coolican.
- (c) Col. Currie's letter to me of October 27th in answer to mine in which I suggested that what was desired was "that some one in Grosse Isle should be invested with authority to make an official censorship examination of all outgoing letters".

You will observe that the Communications Order covers both incoming and outgoing letters, but it will probably suffice if only the latter are dealt with. If, however, it is desirable that incoming letters should be censored it will no doubt be readily possible to arrange this.

It would be preferable that the censorship should be conducted in the normal manner and censored letters officially sealed, but it may be that this will not serve the purpose, and if so Lt. Col. Cameron will no doubt raise the point and be prepared to make appropriate arrangements.

Will you take the necessary steps to put the censorship in operation, if necessary sending some one to Grosse Isle for the purpose of instituting it, though this would probably on general grounds be undesirable.

Director.

Page 8.

Ottawa,  
1st November 1943

R.V. Halpin, Esq.  
Superintendent, Secretariat,  
Office of the District Director  
of Postal Services,  
QUEBEC, P.Q.

Dear Mr. Halpin:

I wish to refer to your confidential memorandum of the 4th ultimo, in regard to Grosse Isle, and to enclose herewith copy of correspondence received from the Director of Censorship in this regard.

You will observe that special authority has now been obtained to conduct a censorship of letter mails from or incoming to points on Grosse Isle in the St. Lawrence River below Quebec but that it is possible that only outgoing mail need be examined.

It might be well for you to see Colonel Cameron in regard to the manner in which they wish to examine mails.

It would seem that this would be equivalent to a Unit Censorship in which Postal Censorship takes no part other than to sometimes re-check an occasional item when it is thought advisable to do so.

As regards the last paragraph in the Director's letter, you might enquire of Colonel Cameron whether he requires the benefit of our experience in any way in connection with the mail which they will undertake to examine.

F.E. Jolliffe  
Chief Postal Censor

Enc.

Figure 34

Quebec, November 12, 1943

Mr. F.E. Jolliffe,  
Chief Postal Censor,  
Ottawa, Ontario.

Dear Mr. Jolliffe:

With reference to our exchange of correspondence and talks relative to Grosse Isle Censorship, may I inform you that I received a letter from the Chief Superintendent of the War Disease Control Station at the island, Lt. Colonel A.E. Cameron, who states that they started to censor mail outgoing from the Island, and the two officers assigned to this duty have been equipped with a rubber stamp marked:

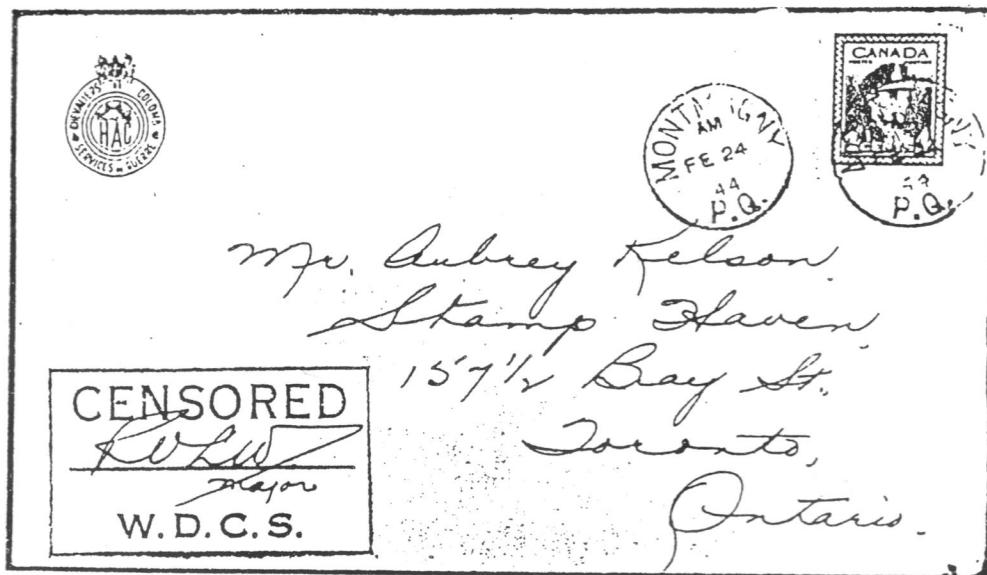
Censored  
.....  
W.D.C.S.

On the blank line, the initials of the examining officer are to be written, while the letters W.D.C.S., of course, mean War Disease Control Station.

This afternoon, Colonel Cameron called at my office and stated that he not only had no objections to our making a spot censorship of this mail, but would be even pleased if this was done, as it would place a check on his junior subalterns assigned to Censorship work, and knowing this, they would probably take greater care when examining mail.

Signed

Roy V. Halpin,  
Superintendent, Secretariat



**Figure 37.** Ce pli qui provient de la WAR DISEASE CONTROL STATION de Grosse-Île nous montre l'oblitération de Montmagny qui situe bien le bureau de poste comme un point de ramassage et de remise du courrier. La censure de cette lettre fut exécutée par le Major R.V.L. Walker (collection E.R. Toop).

personne désignée pour ce travail devait lire tout le courrier, au départ comme à l'arrivée (figures 33 et 34), afin de s'assurer qu'aucune information jugée secrète ne soit divulguée. Afin de répondre au besoin de la censure, deux examinateurs avaient été assignés à ce département selon la correspondance échangée et que l'on vous présente à la figure 35. Comme l'activité de la Grosse-Île était de nature militaire et que la Seconde Guerre mondiale battait son plein, les dirigeants décidèrent d'appliquer une censure sur le courrier. La responsabilité de ce département fut attribuée à l'officier en chef de la station de contrôle, le lieutenant-colonel de l'armée américaine, A.E. Cameron (figure 36). Une seule marque fut employée lors de la présence militaire à Grosse-Île. Son utilisation fut autorisée à partir du 23 octobre 1943. Sa principale caractéristique repose sur le fait qu'elle s'identifie parfaitement à sa vocation, celle de station de contrôle des maladies de guerre.

Disponible uniquement dans la version anglaise, elle est constituée du mot **CENSORED**. La ligne médiane est réservée aux initiales de l'examineur tandis que sur la troisième ligne nous retrouvons les lettres **W.D.C.S.** qui sont l'abréviation de **WAR DISEASE CONTROL STATION**. Cette marque de forme rectangulaire était appliquée manuellement au moyen d'un tampon de caoutchouc et nous la retrouvons dans les couleurs noire ou rouge. Précédemment, nous faisions mention qu'il y avait deux examinateurs; cette information nous est fournie dans une lettre adressée par monsieur Roy V. Halpin au chef de la censure postale à Ottawa, monsieur F.E. Jolliffe (figure 35). Toutefois, nous possédons des enveloppes qui confirment qu'il y eut au moins quatre personnes préposées à la censure. La marque de censure de la figure 37 renferme les initiales R.V.L.W. qui appartiennent au Major Walker, l'un des examinateurs. La figure 36 contient celles du deuxième examinateur. Quelque peu difficile à déchiffrer, nous pouvons y voir les lettres A.E.C. qui seraient les initiales du lieutenant-colonel A.E. Cameron.

Ce pli nous permet de prendre connaissance de plusieurs points intéressants comme le fait que la station de contrôle était locataire de la boîte 128 au bureau de poste de Québec et que cette lettre fut censurée par l'expéditeur lui-même, le lieutenant-colonel A.E. Cameron. À remarquer également l'oblitération secrète (blackout) qui confère à la lettre un certain anonymat sur son point d'origine. Comme nous venons de le dire, tout le courrier destiné à l'extérieur de Grosse-Île devait être lu et censuré si nécessaire. Advenant le cas où une lettre était écrite dans une langue étrangère, celle-ci était expédiée au bureau central de la censure, à Ottawa, pour être traduite. Une fois cette étape franchie, la version anglaise, ainsi que la copie originale, étaient renvoyées à Grosse-Île. C'est alors que la marque de censure pouvait être apposée sur l'enveloppe (figure 38). Cette politique de censure fut appliquée jusqu'en 1957, date de la cessation des activités militaires dans l'île.

Pour terminer cette section, vous trouverez ci-après quelques correspondances se rapportant à cette période militaire et à la mise en application de la marque de censure. Deux caractéristiques sont à retenir sur le pli illustré à la figure 39. La première concerne l'expéditeur, monsieur Freddy Masson, surintendant de l'île. Il indique comme adresse de retour la boîte postale 128 du bureau de la Haute-Ville de Québec. Il s'agit de la même que celle mentionnée à la figure 36, soit l'adresse officielle de la station. La seconde caractéristique concerne la marque de censure où l'on peut lire les initiales R.W.M., l'un des quatre examinateurs connus. Il nous est malheureusement impossible d'identifier cet examinateur.

L'enveloppe de la figure 40 nous montre un troisième type d'oblitération utilisé sur du courrier censuré en provenance de Grosse-Île. Il s'agit d'une oblitération mécanique provenant du bureau de poste de la Haute-Ville de Québec. Expédiée par le surintendant de l'île, monsieur Freddy Masson, la lettre était destinée à Montmagny. À l'occasion, le courrier était dirigé directement sur ce bureau mais il semblerait que dans la majorité des cas le courrier de Grosse-Île

Quebec, November 22, 1943

Mr. F.E. Jolliffe,  
Chief Postal Censor,  
Ottawa, Ontario.

The enclosed letter from the War Disease Control Station at Grosse Isle, was turned in to Military Intelligence by the Officer Commanding the Grosse Isle Station, due to the fact that he was unable to censor it, as it was written in a foreign language.

The District Intelligence Officer in turn forwarded it to my office for translation and I am turning it over to you, so you may have it examined.

The Control Station is not interested in the contents and if it is found to be harmless, they presume that you may forward it to destination. However, if there is anything "out of line" in the letter, they would be pleased if you could furnish them with the details.

(signed)

Roy V. Halpin, Superintendent,  
Secretariat.

Figure 38

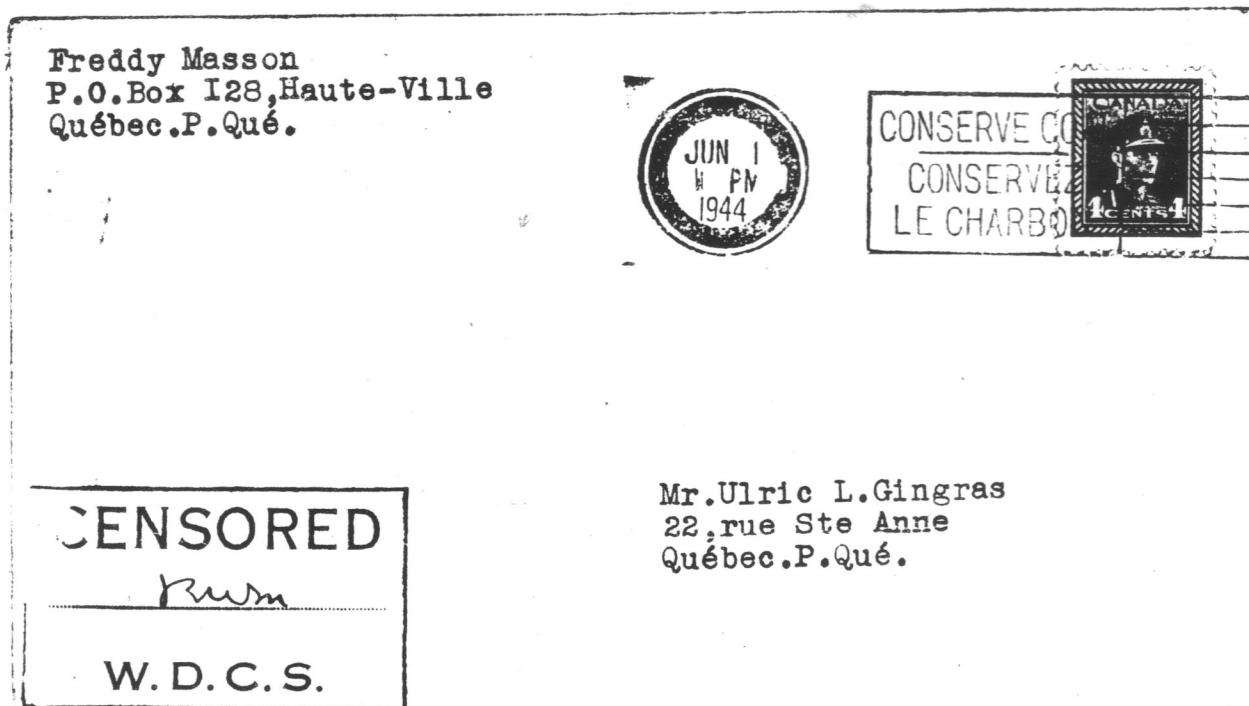


Figure 39. L'adresse de retour confirme que la boîte postale 128 pouvait servir aux militaires et aux civils. Les initiales R.W.M. sont celles du troisième censeur (courtoisie Ken Ellison, CMMG).

était traité au bureau de Québec. Nous pouvons voir au verso de cette enveloppe le cachet de réception du bureau de poste de Montmagny qui confirme son arrivée le jour même, le 6 décembre 1945. Cet exemple montre bien la rigidité de la procédure dans le domaine postal pour l'époque militaire. On peut y lire aussi l'adresse de retour qui, cette fois, diffère de celle mentionnée à la figure précédente, bien

s'il s'agisse du même expéditeur. M. Freddy Masson avait probablement une adresse personnelle, la boîte postale 190, ce qui ne l'empêchait pas de recevoir du courrier par l'entremise de celle de la station qui était la boîte 128. Une vignette paraphilatélique laisse voir la mention **Bonne Santé** et ajoute un certain cachet surtout lorsqu'on connaît la vocation de l'île à cette époque.

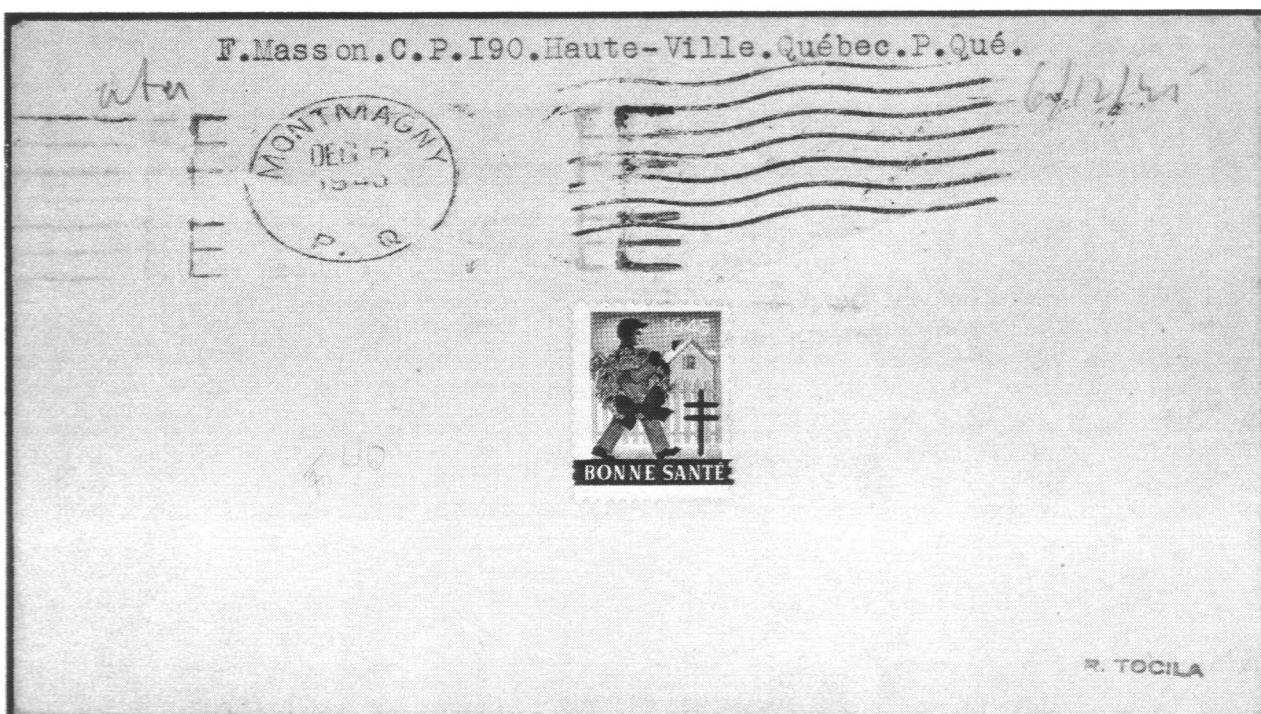
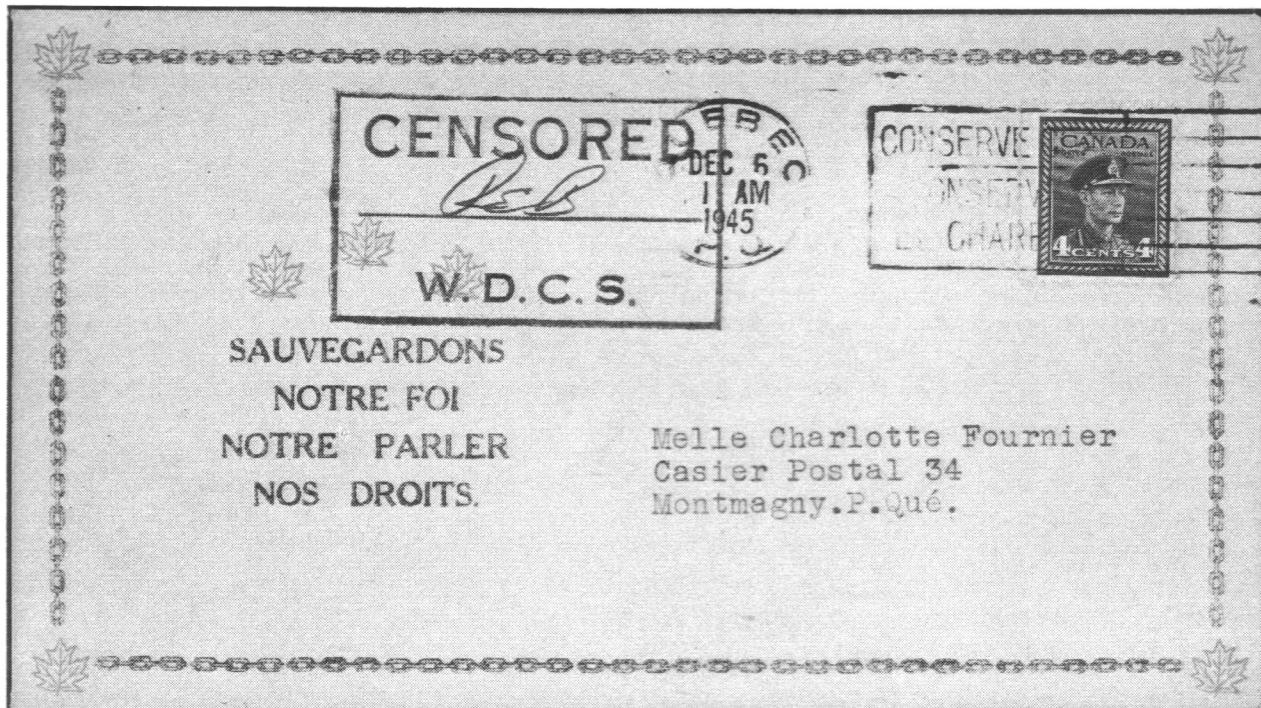
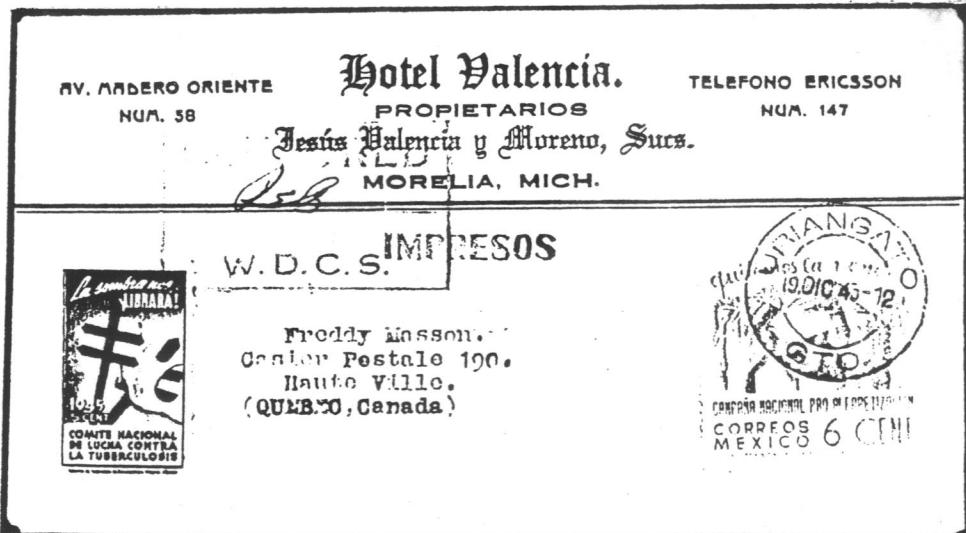


Figure 40. Autre version de la marque de censure employée à Grosse-Île qui laisse voir les initiales P.E.B. et qui demeure elle aussi un mystère.



**Figure 41.** M. J. Alfred (Freddy) Masson était reconnu comme un homme sympathique, affable et dévoué.



**Figure 42.** Cette enveloppe témoigne du fait que le courrier adressé à un résident de Grosse-Île subissait l'étape de la censure (collection E.R. Toop).

Une dernière correspondance adressée à M. Freddy Masson (figure 41) nous enseigne que le courrier destiné à Grosse-Île était également censuré à son arrivée (figure 42). La lettre provient de Uriangato, au Mexique, et est datée du 19 décembre 1945; les lettres P.E.B. apposées par le censeur sont également visibles. Ajoutons, en terminant, que monsieur Masson fut l'agent responsable de Grosse-Île jusqu'en mai 1980, date qui mettait un terme à une lignée de Masson qui ont œuvré pendant 117 ans sur cette île historique.

### Station expérimentale d'agriculture Canada

En 1957, le ministère de l'Agriculture du Canada obtenait la permission du Conseil de recherche pour la défense, d'utiliser le territoire de Grosse-Île pour établir un laboratoire de recherches sur les maladies animales. Depuis ce temps, Agriculture Canada y exerce deux activités scientifiques. La première consiste en l'exploitation d'une station de quarantaine pour les animaux importés au Canada. La seconde est le maintien d'un laboratoire à sécurité maximale où l'on dispense des cours axés sur les maladies exotiques et destinés aux vétérinaires canadiens et étrangers. Agriculture Canada maintient quand même une certaine activité postale pour répondre à ses besoins administratifs (figure 43). La station expérimentale utilise un système de courrier interne. En effet, le bureau possède une oblitération mécanique qui lui permet d'envoyer le courrier à l'extérieur sans avoir à subir de nouveau un traitement au bureau de poste de Montmagny (figure 44). Ce dernier bureau n'a qu'à trier le courrier et le diriger vers les destinations indiquées. Le numéro assigné à la station de l'île est le 584875; nous retrouvons un exemple de cette oblitération à la figure 45. À remarquer le nom de Montmagny comme lieu d'expédition; cela s'explique par le fait que l'île ne possédant plus de bureau de poste officiel, les activités postales relèvent de

celui de Montmagny même si le courrier est oblitéré au centre administratif de l'île (figure 46).

Pour répondre efficacement au besoin du service postal, deux moyens de transport sont utilisés: l'avion et le bateau. Dans les deux cas, ils sont gérés par des entreprises privées. Depuis l'ouverture d'une piste d'atterrissement dans l'île en 1951, le courrier est transporté le plus souvent par avion, quelque soit la saison (figure 47). Les appareils sont affrétés par l'organisme gouvernemental responsable de l'île, le ministère de l'Agriculture, depuis 1957. Le deuxième moyen de transport du courrier est le bateau. Selon le maître de poste de Montmagny, monsieur Réal Côté, le transport s'effectue selon l'entente intervenue entre l'officier en charge de l'île et le capitaine Lachance, de Montmagny. Ce dernier transporte occasionnellement le courrier entre l'île et le quai de Montmagny, plus spécialement durant la saison estivale. Pour ce qui est du trajet entre le quai, ou l'aéroport, et le bureau de Montmagny, il est effectué par un contractuel.

La fréquence des voyages est difficile à déterminer car il n'y a pas de journée, ou d'heure, fixe. La livraison et le ramassage se font au gré des dirigeants de l'île. Le courrier destiné à Grosse-Île est retenu au bureau de Montmagny comme **poste restante**. N'étant pas considérée comme une **route rurale**, seule la mention **Grosse-Île** suffit pour que le courrier se rende à destination.

### Oblitération commémorative

Le 15 août 1909, le mouvement irlandais des Anciens de l'Ordre Hiberniens, dans un geste de reconnaissance pour leurs compatriotes morts lors des précédentes épidémies meurtrières, érige un monument à leur mémoire sous la forme d'une croix celtique. Dans le but de souligner l'événement, la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île a produit une oblitération soulignant le 80<sup>e</sup> anniversaire de son érection (figure 48). Les célébrations ont eu lieu le 20



Agriculture  
Canada

Food Production and Direction générale,  
Inspection Branch Production et inspection des aliments  
Station Expérimentale de Grosse-Ile, Montmagny P. Québec G5V 3S2

Your file Votre référence

Our file Notre référence

Grosse-Ile, le 11 octobre 1988

Monsieur Michel Gagné  
72, De Mont Brun  
Boucherville, (Québec)  
J4B 4T9

Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique de ce même jour, je vous fait parvenir une confirmation écrite qui vous informe que nous utilisons toujours un système de courrier interne à la Grosse-Ile. En effet, notre bureau possède un compteur postale qui nous permet d'envoyer notre courrier à l'extérieur sans passer par le bureau de poste pour chacun de nos envois postaux.

Espérant que ces informations sauront répondre à vos interrogations et n'hésitez pas à communiquer avec moi pour de plus amples renseignements.

  
Dominique Leblanc  
Commis aux services  
généraux  
Station Expérimentale  
Grosse-Ile, Montmagny

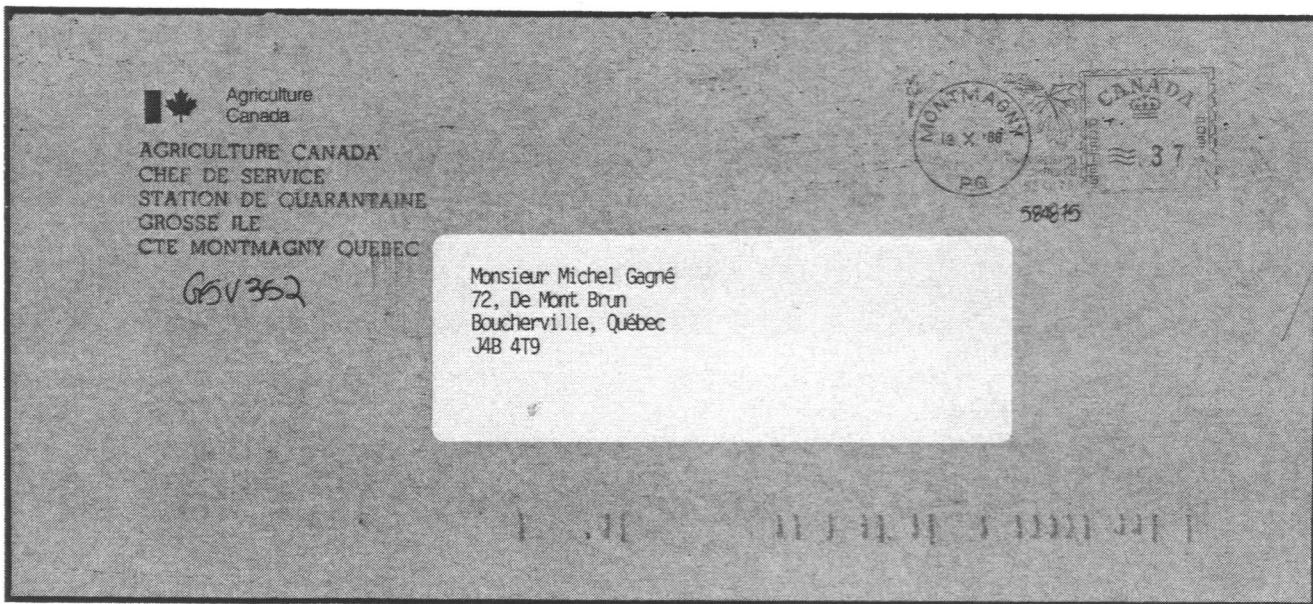
Tél: (418) 248-2770

DL/dl

Canada

Figure 43

**Figure 44.**  
Bureau de poste actuel de Montmagny situé au 115, rue de la Gare, où le courrier pour Grosse-Île est traité. Sa construction remonte à 1950.



**Figure 45.** L'oblitération mécanique utilisée à Grosse-Île porte le numéro 584875 et le nom de Montmagny.

août 1989 à Grosse-Île. Une demande d'exploitation pour un bureau de poste avait été déposée auprès de la Société canadienne des postes mais les négociations n'aboutirent pas au résultat attendu.

### Conclusion

Le gouvernement fédéral a proclamé l'île site historique, en 1984, dans le but d'établir un parc dédié à l'histoire de l'émigration. Depuis le 4 août 1988, Grosse-Île est un

parc national. C'est au ministère de l'Environnement, par son service des parcs, que revient la mission de mettre en valeur son patrimoine historique. Nous espérons que ce travail a su vous plaire et vous faire découvrir qu'il est toujours intéressant d'étudier l'aspect postal d'un lieu, ou d'une époque, en complément de l'aspect historique.

### Michel Gagné

fauteuil James Chalmers  
Juin 1991



**Figure 46.**  
Cette ancienne école de l'île loge aujourd'hui le centre administratif d'Agriculture Canada. Elle tient le rôle de bureau de poste.



**Figure 47.** La piste d'atterrissement de Grosse-Île fut construite en 1951 durant la présence militaire. De nos jours, l'avion affrété par l'île transporte occasionnellement le courrier.



**Figure 48. La Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île célèbre le 80<sup>e</sup> anniversaire de l'érection du monument aux Irlandais par la production d'une oblitération commémorative.**

## COLLABORATIONS

M. Jacques Poitras, Québec;  
 Mme Mariana O'Gallagher, s.c.h., Québec;  
 M. E.Ritch Toop, Ottawa;  
 Mme Florence Pruneau-Côté, Île Sainte-Marguerite;  
 Mme Lucienne Masson, Montmagny;  
 Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île;  
 M. Ken Ellison, éditeur de la Canadian Military Mail Study Group;  
 Bureau de circonscription du député de Verchères  
 à la Chambre des Communes, Ottawa.

## RÉFÉRENCES

- \* **Grand maman raconte la Grosse-Île**, Jeannette Vekerman-Masson, Les Éditions La Liberté, Ottawa, 1981, 190 pages.
- \* **Grosse-Île, cimetière des immigrants au XIX<sup>e</sup> siècle**, Réjean Lemoine, Cap-aux-Diamants, volume 1, numéro 2, 1985, pages 9-12.
- \* **War Disease Control Station**, E.R. Toop, Canadian Military Mail Study Group, numéro 81, Avril 1988, pages 2-10.
- \* **L'île cimetière**, Jean-Jacques Lefrançois, Perspective, numéro 18, Dimanche-Matin, 2 mai 1964.
- \* **Hommage aux familles de l'archipel qui ont œuvré à la Grosse-Île**, La Traversée, Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île, volume 1, numéro 1, Juin 1987.

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leur aide et leur collaboration aux différentes étapes de notre recherche.

## ENTREVUES

M. Joseph Lachance, ex-canotier, Montmagny;  
 M. Liguori Lachance, ex-capitaine du Gaillard, île d'Orléans;  
 M. Raymond Collins, ex-militaire stationné à Grosse-Île;  
 Mme Rose Masson-Dompierre, Sainte-Foy;  
 Personnel de Parcs Canada, Grosse-Île;  
 M. Réal Côté, maître de poste, Montmagny;  
 Mme Simone Gagné, maîtresse de poste, île-aux-Grues;  
 Mme Dominique Leblanc, commis aux services généraux,  
 Station expérimentale d'Agriculture Canada, Grosse-Île.

\* **Références biographiques Canada-Québec**, volume 3, FI-LA, volume 4, LA-PC, Louis-Alexandre Bélisle, Éditions de la famille canadienne Limitée, Montréal, 1978.

\* **Dictionnaire biographique du Canada**, volume X, 1871-1880, Presses de l'Université Laval.

\* Arrêté en Conseil 2119 et 4728, Défense nationale, Ottawa.

\* **Les Mercenaires allemands au Québec**, Jean-Pierre Wilhelmy, Éditions Maison des Mots, 1984, page 219.

\* Canadian Military Mail Study Group, Kenneth Ellison, Éditeur, page 139.

\* **The Grosse-Île Monument Commemorative Souvenir**, Quebec Daily Telegraph, Québec, 1909.

\* **Bulletin des Recherches Historiques**, volume XXXI, page 489.

\* Rapports et Dossiers sur le bureau de poste de Grosse-Île 1924-1937, groupe de documents RG3, volume 1866, dossier no.1866-13 et volume 2914, dossier no.2914-7.

\* Documents de l'administration postale RG3, série no.E2, registre des contrats de service postal, volume 1219,1295 et 1296.

\* Centre d'interprétation de Grosse-Île, Manoir Couillard-Dupuis, Montmagny.

\* **Le rôle de la Grosse-Île dans l'histoire du Canada**, Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île inc., Les Cahiers de la Grosse-Île, numéro 1, 1987, Montmagny, 48 pages.

\* **Grosse-Île, porte d'entrée au Canada, 1832-1937**, Marianna O'Gallagher, Carraig Books, Québec, 1987, 188 pages.

\* Correspondance entre O. Drolet, prêtre missionnaire à Grosse-Île et le Vicaire-Général à Québec.

\* **La Traversée**, bulletin biannuel, Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île inc., volume 2, numéro 2, novembre 1988, Montmagny.

\* Documents parlementaires, service 1907-1908, Rapport du vérificateur, ministère de l'Agriculture.

\* **De l'Île d'Orléans à l'Île-aux-Grues**, Raymond Létourneau, 21 pages.

